



**Commune de Romanel-sur-Lausanne**

# Rapport de gestion

## Année 2022



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>5</b>
AUTORITÉS .....	5
ADMINISTRATION .....	8
AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS.....	13
SPORTS.....	17
TRANSPORTS PUBLICS .....	17
SERVICE INFORMATIQUE.....	18
<b>2 FINANCES</b> .....	<b>19</b>
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE-CAISSE-CONTENTIEUX .....	19
IMPÔTS ET TAXES .....	20
SERVICE FINANCIER .....	21
<b>3 DOMAINES ET BÂTIMENTS</b> .....	<b>23</b>
TERRAINS .....	23
FORÊTS.....	25
BÂTIMENTS .....	27
<b>4 TRAVAUX</b> .....	<b>28</b>
SERVICE DE L'URBANISME .....	28
SERVICE TECHNIQUE .....	30
ROUTES ET DÉCHETS.....	32
<b>5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES</b> .....	<b>35</b>
ENSEIGNEMENT ENFANTIN ET PRIMAIRE .....	35
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE .....	36
<b>6 POLICE</b> .....	<b>37</b>
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET GENDARMERIE .....	37
CONTRÔLE DES HABITANTS .....	40
SERVICE DES INHUMATIONS, POMPES FUNÈBRES, CRÉMATOIRE .....	43
DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE .....	43
PROTECTION CIVILE .....	43
<b>7 SÉCURITÉ SOCIALE</b> .....	<b>44</b>
SERVICE SOCIAL, COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL .....	44
PRÉVOYANCE SOCIALE.....	48
SANTÉ PUBLIQUE .....	48
<b>8 SERVICES INDUSTRIELS</b> .....	<b>49</b>
SERVICE ÉLECTRIQUE .....	49
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>50</b>
<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b> .....	<b>51</b>

## Table des annexes

<b>ANNEXE 1 – RÉPARTITION DES DICASTÈRES .....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE 2 – ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31.12.2022 .....</b>	<b>54</b>
<b>ANNEXE 3 – PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS .....</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 4 – PERMIS D'HABITER/UTILISER DÉLIVRÉS .....</b>	<b>56</b>
<b>ANNEXE 5 – DISPENSES D'ENQUÊTE PUBLIQUE DÉLIVRÉES.....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE 6 – DISPENSES D'AUTORISATION DÉLIVRÉES .....</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE 7 – DÉNONCIATIONS À LA PRÉFECTURE .....</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXE 8 – DÉCHETS COLLECTÉS DANS LA COMMUNE.....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 8 – SITUATION DES ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL ET DES PLACEMENTS.....</b>	<b>62</b>



# Introduction

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Même si l'année 2022 a vu s'éloigner la crise sanitaire liée au COVID-19, elle n'a, de loin, pas été de tout repos pour les autorités et pour l'administration communale.

C'est tout d'abord la tenue d'un référendum sur l'achat de trois parcelles qui a occupé les esprits pendant une bonne partie de l'année 2022. Le résultat de cette votation à peine connu, une nouvelle menace liée à la pénurie énergétique s'est profilée, obligeant les autorités communales à s'impliquer dans de nouvelles tâches en faveur de la population.

Enfin, l'année s'est terminée par la tenue d'une élection complémentaire à la Municipalité faisant suite à la démission de M. Luigi Mancini. Ce scrutin a vu l'élection de Mme Jennifer Dagon qui a rejoint l'exécutif au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'administration a également connu une certaine effervescence avec de nombreux mouvements au sein du personnel, dont en particulier le départ de la directrice du service de l'Enfance et l'arrivée d'une nouvelle responsable des Ressources humaines. Ces changements ont, comme on peut se l'imaginer, forcé les collaboratrices et collaborateurs de l'administration à s'adapter et, dans certains cas, à modifier leur champ d'activité pour assurer la continuité des services à la population.

Malgré ces différents événements indépendants de sa volonté, la Municipalité relève avec satisfaction que plusieurs projets communaux majeurs ont pu progresser pendant l'année 2022 : le chantier de la gare avance à satisfaction, un ambitieux projet de mise à jour des archives et de la GED a pu être initié et le chantier de remise à ciel ouvert du ruisseau le Tord Cou a abouti, pour ne citer que quelques exemples.

Ces travaux, tout comme la gestion quotidienne des affaires communales, ne pourraient se réaliser sans le travail et le dévouement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs communaux. Que chacune et chacun en soit ici remercié !

Au nom de la Municipalité  
Claudia Perrin, Syndique

# 1 Administration générale

## Autorités

### Conseil communal

#### **Composition du Bureau du Conseil communal**

La Présidence du Conseil communal a été assurée par M. T. Henry jusqu'au 30 juin 2022, lequel a été reconduit dans sa fonction pour l'année 2022-2023.

Au 31 décembre 2022, la composition du Bureau du Conseil communal est la suivante :

- M. T. Henry, Président
- M. G. Deriaz, Vice-président
- M. P. Meylan, Scrutateur
- M. P. Cugnoni, Scrutateur
- Mme E. Gervaix, Scrutatrice suppléante
- M. S. Romanens, Scrutateur suppléant
- Mme M. Kaufmann, Secrétaire hors conseil

#### **Séances du Conseil communal**

Le Conseil communal s'est réuni à 7 reprises pendant l'année 2022 et ses séances se sont déroulées à la salle de la Villageoise.

- 24 mars
- 19 mai
- 23 juin
- 27 septembre
- 24 novembre - Visite préalable du nouveau pavillon scolaire à Prazqueron
- 1<sup>er</sup> décembre
- 15 décembre

#### **Préavis municipaux présentés au Conseil communal**

Les préavis municipaux qui ont été soumis au vote du Conseil communal lors de ces séances sont les suivants :

- 09/2022 - Crédit de construction Place de la Gare, Chemin du Brit : Remplacement des collecteurs eaux claires, eaux usées et autres services.
- 09bis/2022 - Crédit de construction Place de la Gare, Chemin du Brit : Remplacement des collecteurs eaux claires, eaux usées et autres services.
- 10/2022 - Demande de crédit de CHF 5'400'000.- pour l'achat des parcelles 195, 196, 197 au lieu-dit « La Côte ».

- 11/2022 - Autorisation à la Municipalité de passer acte authentique de deux contrats de droits distincts et permanents sur la parcelle 259 dans le but de créer des bâtiments destinés à des logements d'utilité publique et protégés avec les fondations Utilita et Donatella Mauri, ainsi que tous autres actes authentiques liés à ce projet. Demande de crédit de CHF 100'000.- pour l'étude et la création d'un plan d'affectation, indispensable à la légalisation du site en matière d'aménagement du territoire. Demande de crédit de construction de CHF 150'000.- pour la réfection et l'aménagement routier du chemin du Brit au droit de la parcelle 259, lors de la mise en œuvre des travaux. Demande de crédit de CHF 110'000.- pour le paiement de la taxe cantonale sur la plus-value.
- 12/2022 - Aménagement d'un sentier pédestre reliant le chemin du Lussex (Jouxkens-Mézery) au chemin du Belvédère (Romanel-sur-Lausanne).
- 13/2022 - Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Simon Schulé et consorts – Demande d'étudier l'opportunité d'une installation sportive de type pumtrack à Romanel-sur-Lausanne.
- 14/2022 - Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Simon Schulé – Modification de l'article 12 du règlement du Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne.
- 15/2022 - Illuminations pour les Fêtes de fin d'année et les bâtiments communaux.
- 16/2022 - Comptes 2021.
- Rapport de gestion de l'exercice 2021.
- 17/2022 - Crédit d'étude - Deuxième étape de la remise à ciel ouvert du ruisseau du Tord Cou.
- 19/2022 - Crédits complémentaires au budget 2022.
- 20/2022 - Crédit pour la mise à jour des archives communales.
- 21/2022 - Crédit d'étude pour la réfection du chemin de la Covatannaz. Assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées. Réaménagement de l'espace routier.
- 22/2022 - Convention intercommunale relative à l'étude et à la réalisation de la galerie de la Broye.
- 23/2022 - Crédit d'étude pour le réaménagement du parking de la Maison de commune et d'un écopoint avec conteneurs enterrés.
- 24/2022 - Budget 2023
- 25/2022 - Réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Romain Birbaum et consorts – Postulat pour encourager la mise en œuvre d'installations photovoltaïques.

Le préavis n° 18/2022 (Crédit d'étude - Barreau de La Sauge et passage dénivelé du Lussex) a été retiré par la Municipalité pour être présenté à nouveau en 2023.

## **Municipalité**

### **Organisation**

L'Autorité exécutive a tenu 46 séances ordinaires, dont 31 in corpore. Elle a traité 1113 points, soit en moyenne 24 par séance, notés au procès-verbal. En 2021, la Municipalité avait traité 995 points.

### **Répartition des dicastères**

La répartition des dicastères se trouve à l'annexe n°1, page n°53.

### **Utilisation des délégations de compétences**

Comme demandé par l'article 17 du règlement du Conseil communal, l'emploi fait par la Municipalité des délégations de compétence accordées par le Conseil communal a été le suivant :

- Autorisation de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles : cette compétence n'a pas été utilisée en 2022.
- Autorisation de statuer sur la constitution de sociétés commerciales : cette compétence n'a pas été utilisée en 2022.
- Autorisation de plaider : deux décisions municipales ont été contestées devant la cour de droit administratif et public en 2022, liées à la police des constructions ; les deux affaires sont encore en cours au 31 décembre 2022. Parallèlement, la Commune a été également impliquée dans un autre recours adressé contre une décision d'un département cantonal concernant le territoire communal.
- Autorisation d'accepter des legs et donations : cette compétence n'a pas été utilisée en 2022.

### **Représentations**

Comme il est d'usage, la Municipalité a répondu à de nombreuses invitations, selon ses disponibilités et les exigences des calendriers respectifs.

## Administration

### Ressources humaines

#### **Service des Ressources humaines**

Comme évoqué dans le rapport de gestion 2021, Mme A. Llewellynn a été engagée en qualité de responsable des Ressources humaines dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022 en remplacement de Mme S. Caccia.

#### **Service de l'enfance**

A la suite de la démission au 31 juillet 2022 de Mme S. Ghiggia-Demelais, directrice du service de l'Enfance, une direction ad-intérim a été mise en place via l'agence de placement Nanou Solutions à Lausanne. Cette mission a été confiée à Mme J. Borgeaud.

Cette solution transitoire a été motivée par le délai très court à disposition pour recruter une nouvelle directrice et la nécessité de réaliser un état des lieux du service. Ces investigations ont mis en évidence des difficultés liées principalement à un manque de personnel et à une organisation non adaptée à l'évolution nécessaire du service de l'Enfance.

La création des postes suivants a ainsi été soumise au Conseil communal via le budget 2023 :

- Un poste de responsable du secteur parascolaire à 80 %
- Un poste de responsable du secteur préscolaire à 60 %
- Un poste d'intendant à 70 %
- Un poste d'aide intendant 30 %.

La qualité des prestations de Mme J. Borgeaud a conduit à lui proposer un CDI et elle a été engagée en qualité de directrice du service de l'Enfance à 70 % dès le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

C'est également ce service qui a vu la réussite de M. E. Sabic et de Mme B. Kolukisaoglu, lesquels ont tous deux achevé avec succès leur formation et obtenu leur CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve.

#### **Greffe municipale**

Mme N. Pralong a cessé sa collaboration administrative au Bureau technique dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022 afin de se consacrer exclusivement aux activités du Greffe municipal.

C'est à la mi-août 2022 qu'a été accueillie Mme G. Bourquin, dans le cadre d'un stage organisé par l'ORIF (Intégration et formation professionnelle). Celle-ci a débuté en qualité de stagiaire secrétaire réceptionniste au Greffe et a ainsi pu se familiariser avec une grande partie des tâches de Mme N. Pralong, qui prendra sa retraite en avril 2023. Parallèlement, un poste de secrétaire municipal-e adjoint-e a été mis au concours pour 2023.

M. L. Gagliardi, apprenti employé de commerce, a réussi ses examens et a terminé avec succès son apprentissage à fin juillet 2022.

#### **Bureau technique**

Mme M. Hilpert a rejoint le Bureau technique en qualité de collaboratrice administrative à 30 % dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022, en remplacement de Mme N. Pralong. Elle poursuit également son activité de préposée au Contrôle des habitants.

## **Service des finances**

Mme V. Guex a été engagée dès le 1<sup>er</sup> avril 2022 en tant que collaboratrice à la Bourse communale à 80 % (dont 20 % d'activité pour le Contrôle des habitants).

L'organigramme figure à l'annexe n° 2 en page n° 54.

## **Sortie du personnel**

La traditionnelle sortie du personnel, organisée pour cette édition par Mme C. Cand et M. L. Gagliardi, apprenti de commerce de 3<sup>e</sup> année, a eu lieu le vendredi 24 juin 2022. Elle a eu pour cadre le Jura vaudois avec une visite guidée du Musée historique du vacherin Mont-d'Or aux Charbonnières, suivie d'une escale au parc animalier du Mont d'Orzeires pour y découvrir ses pensionnaires et d'un repas/fondue au restaurant du lieu.

## **Offres d'emploi**

Le service des Ressources humaines a enregistré et répondu à une trentaine d'offres d'emploi spontanées concernant l'ensemble des services communaux.



## **Administration générale**

### **Greffe municipale**

Pendant l'année 2022, outre ses tâches traditionnelles, le Greffe municipal a géré les projets suivants :

- aide à la Municipalité sur la mise en place de son organisation pour la nouvelle législature ;
- gestion des élections cantonales (Grand Conseil et Conseil d'État), du référendum communal ainsi que de l'élection complémentaire à la Municipalité ;
- préparation de l'arrivée de la nouvelle Conseillère municipale ;

Si la situation pandémique liée au COVID-19 s'est résorbée, ramenant une quasi-normalité au tout début de l'année 2022, l'ensemble de l'administration communale s'est retrouvée confrontée à une nouvelle crise dès le mois de septembre, avec le risque de pénurie énergétique. Dans ce cadre, il a fallu, en quelques mois, créer un plan de continuité des activités communales et mettre en place un concept de Point de Rencontre d'Urgence (PRU) destiné à assurer la continuité de l'information à la population.

Le Greffe municipal a également travaillé, en collaboration avec l'archiviste communale, à la préparation du projet de mise à niveau des archives et de la GED ; la définition précise du cahier des charges a permis de lancer des appels d'offres qui, après dépouillement, ont abouti à la rédaction d'un préavis détaillé présenté (et accepté) au Conseil communal en fin d'année. Le projet débutera au printemps 2023 et durera environ 2 ans.

Enfin, deux projets ont été initiés dans le domaine de la communication avec les administrés. Il s'agit en détail :

- de la refonte du site web communal sur une nouvelle plateforme, avec une nouvelle mise en page et une nouvelle structure ;
- de l'accompagnement d'une étudiante en communication dans son travail de bachelor qui porte sur l'« analyse du plan de communication de l'administration de Romanel-sur-Lausanne, en vue d'une digitalisation de ses supports de communication à la population ».

Ici encore, ces deux projets ont été initiés en 2022 et devront être développés puis réalisés en 2023.

### **Archives**

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a rejoint la convention sur les archives intercommunales liant Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, en janvier 2020. L'archiviste employée par la Commune de Prilly dédie 5 % de son taux d'activité aux archives de l'Administration communale de Romanel-sur-Lausanne.

Outre le travail d'évaluation des besoins dans le cadre de l'appel d'offres pour la mise à jour des archives, les activités suivantes ont été réalisées :

- inventaire des actes ;
- inventaire et classement des dossiers d'enquête de constructions et de la correspondance du Bureau technique par parcelle ;
- prise en charge de dossiers d'appels d'offres du Bureau technique ;
- prise en charge d'un don d'archives du chœur de dames « Les Dames de Chœur » ;
- mise en place d'un système de classement pour les routes par le Bureau technique ;
- évaluation, tri, élimination et conditionnement d'archives de la Bourse ;
- conseils en archivage pour de service de l'Enfance ;
- réponses aux demandes de recherches (3 externes et 1 interne) ;
- numérisation de documents à valeur patrimoniale du Contrôle des habitants de 1960 à 1991 avec l'aide d'un prestataire externe.

La célébration du centenaire de l'Association des archivistes suisse (VSA-AAS) a donné l'occasion à l'archiviste d'écrire un article dans le journal communal et de valoriser ce service sur le site Internet de la commune avec une page dédiée.

### **Préfecture**

Le Préfet, M. S. Terribilini, est venu visiter l'Administration communale le 28 novembre 2022. Un questionnaire mentionnant les différents points qu'il souhaitait aborder a été dûment complété à cet effet. Il a pu constater le fonctionnement de l'ensemble des services, dont il a attesté la bonne tenue au moyen du sceau préfectoral apposé sur tous les documents présentés et vérifiés.

### **Registre civique - Vote par correspondance**

Durant l'année 2022, la participation des électeurs et électrices de la commune aux différents scrutins a été de :

- 44.24 % pour la votation fédérale du 13 février,
- 32.62 % pour l'élection du Conseil d'État du 20 mars,
- 32.25 % pour l'élection du Grand Conseil du 20 mars,
- 36,97 % pour l'élection du Conseil d'État (2<sup>e</sup> tour) du 10 avril,
- 38.14 % pour la votation fédérale du 15 mai,
- 46.08 % pour la votation communale du 25 septembre,
- 53.92 % pour la votation cantonale du 25 septembre,
- 57.87 % pour la votation fédérale du 25 septembre,
- 25.90 % pour l'élection complémentaire à la Municipalité du 27 novembre.

La grande majorité des électeurs votent par correspondance ; seules quelques personnes se rendent au bureau de vote le dimanche du scrutin.

Au 27 novembre (date de la dernière votation de 2022), le nombre d'électeurs était de :

	Suisses CH-VD-CO	Étrangers CO	Total
Féminin	1208	195	<b>1403</b>
Masculin	1042	249	<b>1291</b>
Total	<b>2250</b>	<b>444</b>	<b>2694</b>

D'autre part, durant l'année 2022, le Registre civique a contrôlé 21 initiatives et référendums (fédéraux, cantonaux et/ou communaux) et validé 1'455 signatures d'électrices et électeurs régulièrement inscrit-e-s au rôle. Les tendances ont pris l'ascenseur par rapport à 2021 où le service avait contrôlé 12 initiatives et référendums comprenant 243 signatures valables. Cela est dû, entre autres, à la reprise de la vie civique qui avait été mise en stand-by pendant deux ans en raison de la crise sanitaire. Le dépôt d'un référendum communal a également contribué à cette augmentation en comptabilisant à lui seul un total de 653 signatures.

### **Référendum communal**

Le 5 avril 2022, un comité composé de cinq électeurs du village a déposé une demande de référendum portant sur l'objet suivant : "Acceptez-vous le préavis municipal n° 10-2022 relatif à la "Demande de crédit de CHF 5'400'000.-- pour l'achat des parcelles 195, 196 et 197 au lieu-dit "La Côte"". Ce préavis avait été adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 24 mars 2022 par une majorité de 31 voix contre 19.

Un minimum de 387 signatures était requis afin que le référendum puisse aboutir. A l'échéance du délai de collecte des signatures, le registre civique a validé un total de 653 signatures. Dès lors, la Préfecture du district de Lausanne a convoqué les membres du corps électoral de Romanel-sur-Lausanne le dimanche 25 septembre 2022, pour une votation communale ayant comme but de répondre à la question : « Acceptez-vous la décision du Conseil communal du 24 mars 2022 adoptant le préavis municipal n° 10-2022 relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 5'400'000.-- pour l'achat des parcelles 195, 196 et 197 au lieu-dit "La Côte" ? ».

Le taux de participation de cette votation s'est élevé à 46.08 % ; 1'234 bulletins ont été comptabilisés, soit 2 nuls et 1'232 valables (y compris les blancs). Le résultat final a abouti à 371 suffrages pour le "oui" et 842 suffrages pour le "non".

### ***Nouvelle Loi sur l'exercice des droits politiques***

Au 1<sup>er</sup> juillet 2022, les nouvelles règles en matière de gestion des mutations pour les scrutins sont entrées en vigueur, suite à la révision de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP). Depuis cette date, les membres du corps électoral qui changent de commune avant la semaine qui précède un scrutin votent en principe dans la commune d'arrivée (nouvelle commune). Cette nouvelle procédure implique des contrôles supplémentaires entre les communes concernées, l'élaboration d'attestations de radiation du rôle des électeurs, la confection du nouveau matériel de vote, sans oublier la mise à jour du rôle des électeurs.

### ***Journal Romanel Info***

Le Journal Romanel Info est placé sous la responsabilité de la Municipalité et chaque société locale peut y insérer une annonce ou un article. La réalisation de ce journal est effectuée par Mme S. Clerc, qui fait partie du comité de rédaction avec Mme C. Perrin et M. N. Ray. Le journal est imprimé par la Société IRG Sàrl au Mont-sur-Lausanne et il paraît quatre fois par année.

On y trouve les rubriques suivantes :

- les communications officielles de la Municipalité et des services communaux ;
- l'écho du Conseil communal ;
- divers articles ;
- la liste des manifestations ;
- la rubrique « dans nos familles » ;
- les annonces des Sociétés locales ;
- des recettes de cuisine ;
- les coups de cœur de la Bibliothèque ;
- la chronique des Paroisses ;
- les annonceurs.



#### **Fenêtres de l'Avent**

À l'approche de Noël, plusieurs foyers, quartiers ou sociétés illumineront une fenêtre durant toute la période de l'Avent.  
Profitez d'une petite balade pour vous y rendre, partager le verre de l'amitié ou tout simplement échanger, faire connaissance, en toute convivialité et simplicité.



Profitez de ces occasions pour réchauffer le début de l'hiver et faire vivre notre village.

### ***Nonagénaires***

4 jubilaires de la Commune de Romanel-sur-Lausanne ont été invités le 18 novembre 2022 à l'Auberge communale « La Charrue » pour partager un repas avec la Municipalité afin de célébrer leur 90<sup>e</sup> anniversaire. Une petite attention a été livrée à domicile aux 3 personnes n'ayant pas pu participer à ce repas.

### ***Repas des retraités***

Après deux ans d'interruption, l'édition 2022 du traditionnel repas des retraités romanellois a eu lieu vendredi 7 octobre 2022, sous le signe de la bonne humeur et de la joie des retrouvailles. C'est dans la salle polyvalente de Prazqueron que les deux cents invités du jour ont été accueillis. Chacune et chacun a pu déguster un succulent repas rythmé par un accompagnement musical.

## Affaires culturelles et de loisirs

### Sociétés, associations et divers

#### Lausanne Région

Le rapport d'activité est disponible sur le site Internet de [Lausanne Région](#).

#### Groupement des Sociétés locales

L'Exécutif communal tient à remercier chaleureusement les sociétés locales du GSL pour l'organisation des manifestations mentionnées ci-dessous, qui ont pu reprendre après 2 années de restrictions sanitaires.

Le comité du GSL, et plus particulièrement les sociétés, ont organisé les manifestations suivantes au cours de l'année 2022 :

- 08.01 Souper de soutien de la Société de Jeunesse
- 15-16.01 Lotos fribourgeois du chœur mixte La Source enChantée et de la Société de Jeunesse
- 29.01 Repas de soutien et tournoi indoor du FC Romanel
- 07.05 Concert annuel du chœur mixte La Source enChantée
- 13-14.05 Spectacle de la Société de Gym
- 10.06 Course À Travers Romanel
- 10.06 Tournoi de volley outdoor de la Société de Jeunesse
- 10-13.06 Fête de l'Abbaye des Villageois
- 23.09 Repas de soutien des Juniors du FC Romanel
- 08.10 7<sup>e</sup> Anniversaire du Groupe folklorique Saudades de Portugal
- 22.10 50<sup>e</sup> Anniversaire du Romanel Basket
- 29.10 Halloween Party de Romanel Libre
- 04.11 Match aux cartes de l'Entente Indépendante de Romanel
- 06.11 Loto fribourgeois du Tir Sportif La Mèbre
- 09.12 Match aux cartes de l'Abbaye des Villageois
- 10.12 Vente de sapins de Noël par L'Amicale les Pèdzes



Au 31 décembre 2022, 25 Sociétés locales font partie du GSL, à savoir :

Abbaye des Villageois – Amicale des Pèdzes – Amicale des Pompiers – Association Romanel-Logis - À Travers Romanel – Bénévolat – Bibliothèque "Le Papyrus" - Communauté catholique - Entente Indépendante de Romanel – Fanfare des Vétérans Vaudois – Football Club - Hérauts des Lames - La Source enChantée - Ludothèque "Le Sac à Malices" – Paroisse protestante - Parti socialiste de Romanel-sur-Lausanne - PLR RJC Les Libéraux Radicaux - Pétanque L'As de Cœur - Rancho Folclorico de Romanel - Romanel Libre - Romanel basket – Société de Gymnastique - Société de Jeunesse - Tir Sportif La Mèbre - Tennis de table.

Le Municipal en charge des sociétés locales a participé selon ses possibilités aux diverses manifestations organisées, ainsi qu'aux différentes assemblées générales des sociétés.

### **École de Musique de Cheseaux-Romanel**

L'École de Musique de Cheseaux-Romanel compte, au 31 décembre 2022, 166 élèves auxquels 172 cours sont dispensés chaque semaine du calendrier scolaire, contre 182 élèves et 191 cours en 2021. Force est de constater que la situation reste stable.

### **Affaires culturelles**

#### **Fonds intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise**

La très haute qualité de la vie culturelle offerte à Lausanne est reconnue hors des frontières cantonales et mérite d'être soutenue.

La contribution annuelle forfaitaire de la Commune au Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise a été maintenue à CHF 16'800.--. L'attribution de la somme est laissée à la libre disposition du Comité de gestion.

En 2022, la subvention des communes du Fonds Intercommunal de Soutien aux Institutions Culturelles de la Région Lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 850'000.-- (CHF 850'000.-- en 2021), qui a été réparti comme suit :

- |  |                |
|--|----------------|
| • Opéra de Lausanne                      | CHF 170'000.-- |
| • Théâtre de Vidy                        | CHF 255'000.-- |
| • Béjart Ballet Lausanne (BBL)           | CHF 170'000.-- |
| • Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL) | CHF 255'000.-- |

### **Bibliothèque – Ludothèque**

#### **Bibliothèque « Papyrus »**

**selon le rapport d'activité de Mme C. González Vicedo Tornare, Bibliothécaire**

#### **Service de prêt et fréquentation**

Le nombre de familles inscrites se monte à une centaine, plus une quinzaine de classes qui ont emprunté des livres à la Bibliothèque durant cette période. La Bibliothèque compte ainsi 275 lecteurs. Une partie des familles ne paie pas de cotisation car celle-ci est offerte la première année aux petits entre 0 et 5 ans qui participent aux animations "Né pour lire".

La Bibliothèque offre aussi la possibilité au Réfectoire scolaire, à l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers, ainsi qu'à la Garderie d'emprunter des lots de livres.

Le nombre de prêts annuels se situe au-dessus de 15'000. Il se maintient donc par rapport à l'année scolaire précédente, avec les fluctuations inhérentes à la pandémie.

Les documents prêtés aux classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxens-Mézery représentent un 13,6 % du volume total de prêts, en augmentation par rapport à l'année dernière, qui avait été péjorée par les restrictions dues aux mesures anti-COVID.

#### **Tâches administratives**

Les tâches utiles à la bonne marche de la Bibliothèque comprennent : les heures de prêt, les différentes animations et les accueils des classes, le choix et l'achat des nouveautés, le catalogage et l'équipement des ouvrages, le rangement, la gestion du courrier, la préparation des animations, etc.



L'aide du comité reste indispensable et il en est très chaleureusement remercié.

### *Acquisitions*

Le budget alloué par la commune ainsi que celui tiré des cotisations a permis à la Bibliothèque d'acquérir 450 documents, en majorité des livres pour les lecteurs moyens et avancés

Il est nécessaire chaque année de « désherber » les rayons, afin de retirer les ouvrages obsolètes ou qui n'ont pas été empruntés depuis un délai fixé pour laisser la place à des livres plus récents ou attirant davantage les usagers. Cette opération est nécessaire à la bonne tenue de la collection. Il est de surcroît important de rester à l'écoute des lectrices et lecteurs, enfants et adultes, qui fournissent de précieuses indications pour étoffer les rayons.

Des dons de livres sont également reçus. Ils sont triés et incorporés au stock de documents quand cela s'avère possible.



### *Animations et activités*

Cabane à livres : Ce projet, initié par Mme la Syndique C. Perrin et réalisé en collaboration avec le Foyer du Cousson de la Fondation de Vernand et la Bibliothèque, reste cher et important aux yeux des responsables de la Bibliothèque. Les habitants du village n'hésitent pas à s'y rendre pour partager leurs envies de lecture.

Les classes de Romanel-sur-Lausanne et de Jouxten-Mézery sont passées, comme à leur habitude, 4 à 5 fois chacune durant l'année scolaire écoulée.

"L'Heure du conte" a eu lieu à 7 reprises en cette année scolaire, et 200 enfants et 30 adultes ont été accueillis lors de ces rencontres. A noter que l'Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE) a participé à ces

moments à 3 reprises, avec 35 élèves.

"La Nuit du conte" a pu également avoir lieu le 12 novembre 2022, avec la présence de 35 enfants et 15 adultes.

Les animations "Né pour lire", destinées aux petits de 0 à 5 ans, ont quant à elles attiré 26 enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Un article "coup de cœur" de la Bibliothèque est régulièrement publié par le journal communal "Romanel Info". Les usagers s'empressent souvent de venir emprunter les livres ainsi mis en évidence.



## Conclusion

« Papyrus » poursuit sa route. Les lecteurs continuent à affluer et, pour certains, à redécouvrir le plaisir de la lecture. Les sourires et les marques de reconnaissance des lectrices et lecteurs confirment au quotidien la pertinence du choix d'offrir un lieu de rencontres et de découvertes à travers l'écrit.

Avec l'indéfectible appui du comité, en collaboration avec les collègues de la Ludothèque, et grâce au soutien financier de la Municipalité de Romanel-sur-Lausanne comme des cotisations et dons des membres, la Bibliothèque continue sur sa dynamique, en regardant avec confiance l'avenir.

### **Ludothèque « Le Sac à malices »**

#### **selon le rapport d'activité de Mme F. de Chastonay, Présidente**

La fréquentation de la Ludothèque est en légère augmentation. Le nombre de familles inscrites est de 52 familles (35 l'année dernière).

Dès la fin 2022, Mme F. de Chastonay ayant souhaité mettre un terme à sa présidence, les activités de la Ludothèque ont été reprises par M. S. Schulé, secondé par sa compagne Mme M. Fantin. Plusieurs rencontres ont eu lieu au préalable, notamment avec des représentants de la Municipalité, afin d'organiser cette passation de pouvoirs.

La Ludothèque a continué à ouvrir plusieurs fois par mois, les lundis et vendredis après-midi.

En 2022 encore, les traditionnels après-midi de jeux à la Concorde n'ont pas eu lieu, ni les autres manifestations. Ils reprendront probablement sous l'égide de la nouvelle équipe.

## Loisirs

### **Passeport vacances**

L'édition 2022 du Passeport vacances s'est déroulée du 4 au 17 juillet et du 8 au 21 août.

Notre commune a proposé une seule activité : "Fabrique ton sac à fruits et légumes », organisée grâce à l'investissement de Mme M. Chanez, habitante de la commune.

Le Greffe municipal a ainsi vendu :

- 1 passeport Farniente (dès 13 ans révolus) (7 en 2021) ;
- 14 passeports Traditionnels (dès 9 ans révolus) (25 en 2021).

3 passeports Traditionnels supplémentaires ont été vendus par la suite, pour des enfants de Romanel, directement au bureau du Passeport vacances à Lausanne.

Malgré les divers appels lancés afin de trouver de nouvelles personnes prêtes à s'investir bénévolement pour offrir des activités destinées aux jeunes de la région lausannoise, force est de constater qu'il n'y a quasiment pas de nouvelles activités pouvant être proposées par notre commune.

La difficulté de gérer des jeunes au niveau disciplinaire et la période estivale font partie des motifs qui freinent l'engagement des adultes prêts à s'investir pour le Passeport vacances.



## Sports

### Centre sportif Les Marais

Un entretien courant des surfaces engazonnées est effectué par l'entreprise spécialisée TerraSport SA, sous contrat forfaitaire.

Cette année à encore été compliquée pour les terrains qui ont subi de nombreuses attaques (insecte ravageur tel que la tipule, maladies, champignons) et des conditions météorologiques compliquées qui ont accentué ces problèmes et requis une attention soutenue.

La tonte et l'arrosage des gazons sont assurés par le service des Travaux.

### Centre sportif de Malley

Le rapport de gestion du CSM SA est disponible sur le site Internet du [Centre Sportif de Malley](#).

## Transports publics

### LEB – tl – autres lignes

Le Conseil des communes s'est réuni à quatre reprises. La première séance fut une journée d'introduction à la gestion d'une compagnie ferroviaire. Les autres séances avaient pour objectif d'informer sur l'avenir de la « ligne verte ».

Pour rappel, le Conseil des communes ne remplace pas les discussions bilatérales avec les communes pour des aspects spécifiques opérationnels comme des projets d'investissement ou des travaux sur leur territoire.

Le rapport de gestion de la Compagnie de chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher est disponible sur le [site Internet](#) du LEB.



## Service informatique

### Résumé annuel

Tout le système informatique fonctionne bien. Il n'y a pas eu d'interruption, ni de panne, durant l'année écoulée.

Les performances ont été bonnes et aucune plainte n'a été recensée. Seules des requêtes de type "classique" ont été transmises au service desk, couvrant en particulier les demandes de création ou de désactivation de comptes utilisateurs, d'installation de logiciel ou de matériel, ainsi que les petits problèmes courants liés à l'utilisation quotidienne de l'informatique et de la bureautique.

Suite à l'attaque virale du réseau communal en 2021, des formations relatives à la sécurité informatique ont été mises en place et suivies par le 90 % du personnel communal.

Silicom Group intervient sur le réseau communal en fonction des demandes qui lui sont transmises (support ou nouvelles demandes). En 2022, 108 interventions ont été effectuées par le prestataire sur l'année (110 interventions en 2021, 76 interventions en 2020, et 94 interventions en 2019).



## 2 Finances

### Comptabilité générale-caisse-contentieux

#### Comptabilité générale-caisse-contentieux

##### *Evolution de l'endettement communal*

Le plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 a été fixé à CHF 42'000'000.-- et approuvé par le Conseil communal lors de sa séance du 9 décembre 2021. A fin 2022, il s'élève à CHF 15'475'169.74.

L'emprunt de CHF 2'500'000.-- auprès de la Vaudoise Vie est arrivé à échéance le 29 juin 2022. Il n'a pas été renouvelé. Ainsi, le montant total de l'endettement s'élève à CHF 11'500'000.-- au 31 décembre 2022.

Afin d'éviter les taux négatifs, l'excédent de liquidités a fait l'objet de divers prêts selon les mouvements enregistrés ci-dessous :

- le 26 janvier , remboursement de CHF 1'000'000.-- de la Fondation Haut-de-Cry à Vétroz, taux à 0 %,
- le 31 janvier, prêt de CHF 1'000'000.-- à la Sekundarschule à Bonstetten, au taux de 0 %, pour une durée de 9 mois. Le montant a été remboursé le 31 octobre,
- le 11 mars, prêt de CHF 2'000'000.-- à la Commune de Capriasca, au taux de 0.05 %, pour une durée de 6 mois. La somme a été remboursée le 13 septembre,
- le 30 mars, prêt de CHF 1'500'000.-- à la Commune du Landeron, au taux de 0 %, pour une durée de 2 mois. Le prêt a été renouvelé pour 29 jours aux mêmes conditions. Il a été remboursé le 29 juin,
- le 29 avril, le Foyer Saint-Joseph à Roche a remboursé CHF 500'000.--. Il a prolongé de 6 mois les CHF 500'000.-- restants, au taux de 0 %. Le 31 octobre 2022, le prêt a été prolongé pour une année, au taux de 1.60 %,
- le 23 mai, prêt de CHF 500'000.-- à la Commune de Oberrüti, au taux de 0 %, pour une durée de 6 mois. Il a été remboursé le 23 novembre,
- le 24 octobre, prêt de CHF 1'500'000.-- à la Commune de Bas-Intyamont, au taux de 0.80 %, pour une durée de 6 mois,
- le 31 octobre, prêt de CHF 1'000'000.-- à la Commune de Jaun, au taux 0.50 %, pour une durée de 46 jours. Il a été renouvelé le 16 décembre pour une année, au taux de 1.30 %,
- le 10 novembre, prêt de CHF 1'000'000.-- au Réseau Santé de la Glâne, au taux de 1.30 %, pour une durée d'un an,
- le 23 décembre, le prêt de CHF 500'000.-- à la Commune de Chevroux, au taux de 0 %, est arrivé à échéance. Il a été renouvelé pour une année, au taux de 1.30 %,
- le 30 décembre, remboursement de CHF 1'000'000.-- de la Primarschulgemeinde Andelfingen, au taux à 0 %.

## **Gestion des investissements**

Les investissements font l'objet d'une planification dont le détail est intégré dans le préavis relatif au budget. Cette planification permet d'anticiper les futurs besoins de financement et assure au Conseil communal une vision sur les projets à venir.

La gestion financière courante des investissements fait partie des tâches incombant à la Bourse communale ; les principes généraux retenus pour la gestion des investissements sont les suivants :

- les factures d'investissements sont traitées en suivant le même processus de validation que les factures relatives aux charges de fonctionnement ;
- le début de l'amortissement intervient, en principe, au début des travaux ou lors du début de l'utilisation de l'objet ;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial ;
- les investissements bénéficient d'un statut "bouclé" lorsque toutes les dépenses et les recettes sont intégrées et que le service des Finances a la confirmation du service en charge de l'investissement concerné que ce dernier peut être bouclé ;
- les investissements sont considérés comme terminés lorsque l'intégralité des dépenses nettes ont été amorties par le compte de fonctionnement.

Ces principes s'appliquent de manière similaire tant lors de l'établissement des budgets que lors de la clôture des comptes, ceci dans une perspective de planification à long terme des investissements. Font exceptions les éventuels amortissements extraordinaires découlant de situations exceptionnelles.

## **Impôts et taxes**

### **Impôts**

La facturation et la perception des impôts communaux sont effectuées par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI). La rétrocession intervient régulièrement au cours de l'année, facilitant la gestion de la trésorerie de la Commune.

Au mois de février suivant la clôture de l'exercice, l'ACI présente un décompte final de la perception des impôts pour l'année écoulée. Ce décompte permet à la Bourse communale d'intégrer le détail des opérations fiscales dans les comptes de fonctionnement. L'ACI fournit également le montant recommandé pour la prise en compte des pertes prévisibles sur le montant des impôts à recevoir. Ce montant est considéré dans la provision pour arriérés d'impôts.

### **Taxes**

La Commission intercommunale de la taxe de séjour s'est réunie les 11 mars, 17 juin et 25 novembre 2022 dans les locaux de Lausanne Tourisme. L'année 2022 a, en particulier, vu la conclusion de l'accord avec la plateforme Airbnb pour l'encaissement des taxes de séjour au travers de l'UCV, lequel entrera en vigueur au début 2023. L'ensemble des communes membres du FERL a également accepté de repousser au 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'entrée en vigueur des dispositions réglementaires touchant les hôteliers de la région.

Une séance avec la Commission foncière a eu lieu en présence du Municipal des finances pour établir de nouvelles taxations, suite à des transformations ou des achats.

## Service financier

### Service financier

#### **Responsabilité et missions**

La Bourse communale assume les responsabilités suivantes :

- tenue de la comptabilité générale et clôture des comptes,
- gestion des salaires,
- planification des besoins en liquidités et propositions des mesures d'emprunts ou de placements,
- gestion des paiements des débiteurs et des créanciers,
- gestion du portefeuille d'assurances et suivi des sinistres annoncés,
- gestion des diverses facturations et du contentieux,
- coordination et élaboration du budget de fonctionnement et du plan des investissements,
- planification, études et analyses financières,
- décompte et assujettissement TVA.

Dans le cadre de ses missions, la Bourse communale accomplit également les tâches énoncées ci-après :

- préparation de l'arrêté d'imposition,
- élaboration et mise à jour de la planification financière communale,
- perception de taxes (séjour, déchets, raccordement au réseau d'égouts) et facturation des prestations communales,
- ventes des cartes CFF.

#### **Fiduciaire**

Les 12 et 13 avril 2022, conformément au mandat confié, la fiduciaire a procédé à la vérification des comptes 2021. Elle a procédé à un examen succinct des comptes communaux, comprenant le bilan, les comptes de fonctionnement, le tableau des investissements et la liste des engagements hors bilan.

A l'issue du contrôle, aucun fait n'a été relevé qui laisse penser que les comptes communaux ne sont pas conformes à la loi sur les communes et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes.



## Abonnements CFF

La Commune de Romanel-sur-Lausanne a mis à disposition deux cartes journalières "Commune" par jour, qui permettent de profiter d'escapades d'une journée en train, bus, car postal ou bateau, au prix de CHF 45.-- la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune de Romanel-sur-Lausanne : CHF 14'000.-- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès de la Bourse communale et acquises au plus tôt deux mois avant la date du départ. Il est possible d'acheter plusieurs billets, mais pour trois jours consécutifs au maximum.

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %	Perte
2022	730	541	74.1 %	CHF 3'655.--
2021	730	450	61.6 %	CHF 7'750.--
2020	730	356	48.7 %	CHF 11'980.--
2019	730	540	73.9 %	CHF 3'700.--

La baisse constatée pour les années 2020 et 2021 est évidemment liée à la situation de la pandémie COVID-19.

La suppression de la carte journalière Commune est programmée pour fin 2023. Dès 2024, elle sera remplacée par une carte journalière dégriffée Commune.



## 3 Domaines et bâtiments

### Terrains

#### ***Jardins familiaux***

Les activités des 54 locataires se poursuivent.

#### ***Opération "1 Tulipe pour la vie"***

Suite aux premières démarches entamées en octobre 2021, les tulipes de la campagne "1 Tulipe pour la vie" ont pu être admirées en différents endroits de la commune au printemps 2022.

L'année 2022 a été marquée, à nouveau, par cette même campagne qui soutient les femmes atteintes du cancer du sein.

En octobre 2022, 3'800 bulbes ont été plantés dans ce but pour orner trois massifs de la commune, à proximité du Collège des Esserpys, dans le parc de Prazqueron et dans la boucle du Pont de Félezin, avec comme ratio une tulipe rose pour sept tulipes blanches, ce qui représente une femme sur huit atteintes par cette maladie.



#### ***Journée d'échanges et formation relative à l'entretien différencié et au désherbage alternatif***

Le Canton, ayant eu vent de l'entretien différencié pratiqué sur le territoire communal, a approché le Service des Travaux pour l'organisation d'un cours à Romanel-sur-Lausanne.

La visite sur place des personnes de la DGE-DIREV de la DGMR et d'un biologiste a confirmé que nous répondions totalement à la demande.

Le cours a eu lieu le 22 septembre, réunissant des participants de tous horizons : cadres d'institutions privées, employés communaux et municipaux de diverses communes. Nous avons pu leur montrer nos terrains pour expliquer les entretiens de gazon, de prairies et de zones refuges, avant de passer au cimetière, afin de présenter nos diverses techniques et machines destinées à lutter contre les herbes indésirables. Un cours qualifié de réussite par les organisateurs et les participants.



Exemple d'entretien différencié au Parc des Esserpys, avec sa prairie de grande qualité en termes de biodiversité.

### ***Parc de Prazqueron***

Comme chaque année à la fin de l'hiver, la vidange complète du lac a été effectuée, les poissons ont été récupérés et placés en bassins provisoires, le temps du nettoyage. Les boues qui s'y trouvaient ont été enlevées et évacuées par une entreprise spécialisée.

Afin de prendre en charge les déchets supplémentaires produits par l'utilisation de grills installés dans le parc, une poubelle supplémentaire de 220 litres de contenance a été ajoutée aux deux existantes pendant la période estivale.



Une rénovation de la fontaine a également été effectuée.



Une rénovation de l'ensemble du chemin traversant le parc a été entreprise.

### ***Terrain des Esserpys***

Il a été procédé à l'entretien courant des surfaces et des équipements, ainsi que des arbustes, plantes et massifs qui bordent cette place de jeux.

Le ramassage de crottes de chiens, dont les propriétaires oublient qu'il relève de leur responsabilité, reste problématique dans ce parc malgré la présence de six "Robidog".

En 2022, le s

Service des Travaux à conduit une campagne de sensibilisation en posant un drapeau à côté de chaque excrément découvert. En une seule journée et rien que sur le parc, ce ne sont pas moins de 98 fanions qui ont été placés. Cette initiative a rencontré un écho très positif des citoyens qui fréquentent cet espace de détente.

Malheureusement, les poubelles de 110 et 220 litres sont également trop souvent ignorées.

### ***Sentiers communaux***

Un entretien courant des sentiers communaux et la remise en état des chemins piétonniers ont été assurés par le service des Travaux.

### ***Personnel***

L'effectif du personnel lié à ce chapitre est regroupé avec le personnel du service des Travaux (Voirie), à la page n°54.



## **Forêts**

### ***Manifestation "Un arbre un enfant"***

La manifestation "Un arbre un enfant" s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre 2022 dans la forêt de Praz-Séchaud à Lausanne. Des arbres ont été plantés par les parents des enfants romanellois et lausannois nés en 2021 afin de célébrer leur naissance.



### ***Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge***

L'année 2022 a été marquée par le changement de garde-forestier au sein du triage. M. Laurent Robert partant à la retraite, il a été remplacé par M. Gregory Gabriel au 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Parmi les activités du groupement, citons en particulier :

- Le prélèvement de 3'162.15 m<sup>3</sup> de bois (3'097 m<sup>3</sup> en 2021) sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, permettant ainsi de rajeunir des massifs vieillissants et de favoriser le développement naturel de certaines essences forestières en lieu et place d'anciennes plantations artificielles, le plus souvent résineuses. Une partie des coupes de bois martelées en 2022 sera réalisée sur le premier trimestre 2023.
- Des soins apportés sur 17 ha de jeune forêt (sur l'ensemble du périmètre) permettant de sélectionner les essences forestières les plus enclines à s'adapter au changement climatique.
- Des travaux de coupe dits « de sécurisation » réalisés dans différentes zones contre des arbres secs ou attaqués par des maladies (« chablis »).

Plus d'informations peuvent être obtenues en consultant le [rapport de gestion 2022](#).

### ***Chenilles processionnaires du pin***

Compte tenu du risque pour la santé publique, un arrêté du Conseil d'État exige la lutte contre les chenilles processionnaires, dès leur apparition, dans les endroits accessibles au public.

Les communes sont également chargées d'informer la population des risques liés à la présence des chenilles processionnaires et des mesures de précaution à respecter. C'est pour cette raison qu'à chaque début d'année les collaborateurs du service des Travaux vérifient les pins sur l'ensemble du territoire communal, afin d'avertir par courrier les propriétaires concernés de l'infestation de leurs arbres et leur indiquer les travaux à réaliser.



## Bâtiments

### Service général

#### **Locations et utilisation des biens communaux**

Quelques chiffres pour 2022 :

*Salle polyvalente de Prazqueron* : 5 réservations fixes hebdomadaires et 77 locations ponctuelles d'une durée de un à trois jours (en principe entre le vendredi et le dimanche).

*Salle de gymnastique de Prazqueron* : 4 réservations fixes hebdomadaires.

*Salle de rythmique des Esserpys* : 7 réservations fixes hebdomadaires.

*Salle 1803* : 8 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 12 locations ponctuelles.

*La Villageoise (salle du Conseil communal, ainsi que 2 salles au rez-de-chaussée)* : 6 réservations fixes hebdomadaires ou mensuelles et 35 locations ponctuelles.

Sans surprise, le nombre de locations a fortement augmenté en 2022, retrouvant (et dépassant) les valeurs d'avant le coronavirus. La salle polyvalente, en particulier, est maintenant réservée toutes les fins de semaine et ceci avec plusieurs mois d'avance. Devant les demandes de plus en plus pressantes de différents groupes ou sociétés locales, une nouvelle répartition des locaux disponibles devra être mise en place pendant l'année 2023.

Les tarifs détaillés des locations figurent sur le site Internet communal, sous la rubrique "[Réservation de locaux](#)".

#### **Entretien**

#### **Maison de commune**

Dans le courant de l'année 2022, une nouvelle signalétique a été mise en place à la Maison de commune. Ce système, bien plus simple, permet de modifier facilement les informations à l'attention du public et de les adapter aux nombreux changements de bureaux.

Profitant du départ du locataire, l'appartement situé au deuxième étage du bâtiment a été entièrement remis à neuf pour accueillir son nouvel occupant au début du mois d'août.

Enfin, un rapport de conseil CECB Plus a été réalisé en 2022 pour la Maison de commune.



## 4 Travaux

### Service de l'urbanisme

#### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges**

Toutes les informations ainsi que le rapport complet sur les activités du PALM sont disponibles sur son [site Internet](#).

M. D. Favre participe au COPIL en tant que président du SDNL.

#### **Schéma Directeur du Nord Lausannois**

Toutes les informations ainsi que le rapport complet sur les activités du SDNL sont disponibles sur son [site Internet](#) et résumées dans le rapport d'activités 2022.

Le bureau du SDNL est composé comme suit, pour la législature en cours :

- M. D. Favre, Conseiller municipal à Romanel-sur-Lausanne, Président depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019
- M. J.-F. Thuillard, Syndic de Froideville et Député, Vice-Président
- M. E. Fleury, Syndic à Cheseaux-sur-Lausanne
- M. L. Andriotis, Chef de projet du SDNL

4 COPIL ont eu lieu en 2021 auxquels la Syndique a également pris part.

Le Bureau technique, quant à lui, représente la commune au sein du GT.



### ***Plan Partiel d'Affectation "Le Village"***

Le Plan Partiel d'Affectation "Le Village" est entré en force le 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur l'ensemble de son périmètre.



Suite à cette approbation, la zone du Village continue à se développer. De nouvelles enquêtes publiques ont été déposées et les bâtiments dont les travaux sont terminés et conformes au permis de construire ont obtenu des permis d'habiter.

Les plans et Règlement du PPA "Le Village" sont disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique "[Police des constructions](#)".

Les taxes communautaires des permis de construire entrés en force dans le courant de l'année ont été facturées par la Bourse communale.

### ***Plan de Quartier "Pré Jaquet"***

Ce nouveau quartier commence à prendre forme. Au 31 décembre 2022, il accueille déjà 320 habitants et les trois derniers immeubles projetés, en cours de construction, seront en principe terminés début 2024. Le plan et le Règlement du PQ "Pré Jaquet" sont également disponibles sur le site Internet communal, sous la rubrique : "[Police des constructions](#)".

## Service technique

### Constructions

#### **Police des constructions**

- 22 permis de construire ont été délivrés (32 en 2021).
- 26 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés (26 en 2021).
- 18 dispenses d'enquête publique ont été délivrées (15 en 2021).
- 7 dispenses d'autorisations ont été délivrées, notamment des demandes d'installation de panneaux solaires.
- 3 dénonciations ont été transmises à la Préfecture.

Les détails figurent aux annexes n<sup>os</sup> 3 à 7 en pages n<sup>os</sup> 55 à 60. À partir du second semestre 2022, une importante augmentation des demandes relatives aux énergies renouvelables a pu être constatée.

#### **Système d'information du territoire**

- Développement et mise à jour du SIT.
- Amélioration du portail cartographique.

#### **Travaux publics**

L'étude et le suivi des travaux publics sont assurés par le Bureau technique en collaboration avec les bureaux d'ingénieurs en charge des projets.

Travaux en cours ou réalisés en 2022 :

#### ***Chemin du Village***

La pose du tapis bitumineux et les travaux de finition du chemin du Village ont été différés et seront réalisés après les travaux de remplacement des collecteurs de la « Place de la Gare ».

#### ***Sous-Lavaux (Chemins du Brit et de la Source)***

Fin des travaux de déviation des canalisations d'assainissement selon préavis municipal n° 39-2020 "Crédit de construction – Secteur Sous-Lavaux : déviation des Eaux Usées et raccordement des Eaux Claires au bassin de rétention". Remise en état des abords prévue en 2023.



### ***Chemins de la Molliesse et des Écureuils***

La réfection du chemin de la Molliesse, la création d'un tronçon du chemin des Écureuils ainsi que le remplacement des collecteurs ont été réalisés entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022, conformément au préavis municipal n° 56-2021 "Crédit d'ouvrage pour l'aménagement des chemins des Écureuils et de la Molliesse – Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, raccordement à la RC 401, remplacement des collecteurs et installation d'un éclairage public". Le tapis final sera posé dès la fin des travaux privés se déroulant dans ces rues.

### ***Chemin des Biolles***

La réfection du chemin des Biolles et la réhabilitation des collecteurs ont été réalisées entre la fin de l'année 2021 et le début de l'année 2022, conformément au préavis municipal n° 57-2021 "Crédit d'ouvrage pour l'aménagement du chemin des Biolles – Réfection de la chaussée et création d'un trottoir franchissable, réhabilitation des canalisations d'assainissement et installation d'un éclairage public". Le tapis final sera posé dès la fin des travaux privés en cours dans la rue.

### ***Place de la Gare***

Remplacement des collecteurs d'assainissement de la Place de la Gare selon le préavis municipal n° 09bis-2022 "Crédit de construction – Place de la Gare, Chemin du Brit : Remplacement des collecteurs eaux claires, eaux usées et autres services".

Ces travaux ont, en particulier, amenés à la destruction du bâtiment communal situé au chemin de la Source 4.



### Travaux à l'étude en 2022 :

- Renaturation du Ruisseau du Tord Cou, étape 2
- Réfection du chemin de la Covatannaz
- Passages dénivelés du Lussex et de la place de la Gare
- Aménagement de la place de la Gare

## Routes et déchets

### Voirie

#### **Personnel**

Le personnel du service des Travaux a suivi diverses formations continues et séminaires, tels que :

- Lutte contre les plantes invasives.
- Protection du patrimoine arboré dans le milieu urbain.
- Journée technique « formations et permis nécessaires pour un usage correct des équipements et machines dans les communes ».
- Séminaire ARCV abordant divers thèmes.

#### **Entretien des routes**

Durant l'année écoulée, le service des Travaux a procédé ponctuellement à l'entretien, au désherbage et à la réparation du réseau routier communal.

Le bas du chemin du Bochet a été finalisé.

#### **Service de neige**

6 interventions en 2022 (27 en 2021) ont nécessité l'épandage de 15 tonnes de sel (65 tonnes en 2022).

#### **Parc véhicules et machines**

- Entretien courant du parc de véhicules et des machines.
- Expertise transporteur Meili.

#### **Éclairage public**

Des travaux de maintenance ont été réalisés.



## Ordures ménagères et déchets

### Déchets collectés dans la commune en 2022

Catégorie de déchets	Quantités collectées en tonnes
Ordures ménagères	438.90
Objets encombrants	43.12
Biodéchets	333.01
Papier + carton	238.72
Verre	139.50
Bois usagé	64.02
Inertes	68.18
Aluminium + fer blanc	10.13
Ferraille	24.32
Textiles	50.18
Huiles minérales et végétales	1.92 t
PET	15.10 t
Déchets spéciaux ménagers	3.01 t
Capsules Nespresso	3.36 t

### **Rapport de gestion de VALORSA SA**

La Commune utilise le centre de VALORSA à Penthaz, société dont elle est actionnaire depuis 1996, en particulier pour les filières de gestion des ordures ménagères, des encombrants et du verre.

Romanel-sur-Lausanne applique le concept régional de taxe au sac. VALORSA est en charge de la gestion administrative de cette taxe et nous rétrocède l'argent du concept tous les trimestres. Le montant varie d'une année à l'autre en fonction de la vente de sacs et du tonnage d'ordures ménagères de la commune. Il est de l'ordre de CHF 360.-- par tonne.

Le rapport de gestion complet de VALORSA SA peut être consulté sur le [site internet](#) de l'entreprise.

### **Déchets dans la Commune**

La Municipalité ne manque pas de transmettre toutes les informations utiles concernant la collecte des déchets par le biais du Romanel Info. Un tout-ménage ainsi qu'une application MEMODéchets viennent compléter ces communications.

Il est possible de consulter le site MEMODéchets ou de télécharger l'application en scannant le QR code ci-joint.



### ***Papiers / cartons durant les fêtes de fin d'année***

Du 23 décembre au 3 janvier deux bennes de 10 m<sup>3</sup> chacune sont venues renforcer les écopoints pour absorber le surplus de matières engendré par les cadeaux et festivités de fin d'année. Elles étaient postées au chemin du Taulard et sur le parking de la Maison de commune.

### ***Nouvel écopoint au chemin des Mollinesses***

Suite au marché publique lancé en 2021, le premier écopoint équipé de conteneurs enterrés a pu être inauguré en août 2022.



## 5 Instruction publique et cultes

### Enseignement enfantin et primaire

#### Enseignement enfantin et primaire

##### *Enseignant-e-s*

L'Établissement scolaire de Romanel-sur-Lausanne comptait 28 enseignant-e-s à la rentrée d'août 2022 (dont 6 enseignant-e-s pour les activités particulières, ACM, Sports, Appuis, etc.).

##### *Répartition des élèves à la rentrée 2022*

Degré	Nombre de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	4	40	38	78	19.5
3P	2	21	18	39	19.5
4P	2	24	22	46	23.0
5P	2	20	21	41	20.5
6P	2	11	20	31	15.5
<b>Totaux</b>	<b>12</b>	<b>116</b>	<b>119</b>	<b>235</b>	<b>19.6</b>

##### *Elèves forains (Lausannois)*

Degré	Nombre d'élèves
1-2P	2
3P	5
4P	2
5P	2
6P	1
<b>Total</b>	<b>12</b>

##### *Autres scolarisations*

1 élève de Romanel-sur-Lausanne est scolarisé dans une autre commune, 1 élève bénéficie d'enseignement spécialisé au sein d'une institution et 5 élèves sont inscrits en école privée.

##### *Devoirs accompagnés*

Depuis la mi-septembre 2022, 28 élèves participent aux devoirs accompagnés les lundis, mardis et jeudis, de 15h45 à 17h15 (15 élèves en 2021). Ils sont répartis en trois groupes.



## Bâtiments scolaires Prazqueron

D'importants travaux ont été réalisés, tant sur les chaudières qu'au niveau de la ventilation du local à pellets du bâtiment de Prazqueron. Il est à relever qu'un contrôle de routine, effectué en septembre 2021, a révélé un taux de gaz carbonique trop élevé dans les sous-sols de Prazqueron, en provenance de la zone de stockage des pellets. Informée de ce dégagement, la SUVA a prononcé une interdiction d'accès pour l'ensemble du sous-sol tant qu'une ventilation ad-hoc n'aurait pas été installée.

La Municipalité a alors pris la décision de procéder à la mise en place d'un système de ventilation afin de sécuriser les locaux ; parallèlement, elle a fait l'acquisition d'un appareil portable de détection du CO2 permettant aux employés communaux de se rendre sur les lieux en toute sécurité (en cas de nécessité uniquement).



## Enseignement secondaire

### Enseignement secondaire

[Rapport complet de l'établissement secondaire de Prilly](#)

*Nombre d'élèves dans l'établissement, par commune*

Commune	Nombre d'élèves
Jouxkens-Mézery	61
Prilly	572
Romanel-sur-Lausanne	173
Autres communes, dérogations	68
<b>Total au 31 décembre 2022</b>	<b>874</b>

## 6 Police

### Sécurité publique et gendarmerie

#### Amendes

- 256 véhicules ont été dénoncés dans le courant de l'année pour stationnement illicite (LAO - RLVCR). En 2021, le nombre de véhicules dénoncés s'élevait à 232. En légère hausse par rapport aux années précédentes.
- 112 procès-verbaux ont été dressés et traités, conformément à la Loi sur les sentences municipales (rappels et sentences) (43 en 2021). Il s'agit d'un triplement de la charge depuis 2021.
- 63 ordonnances pénales ont été établies (25 pour le stationnement sur domaine privé et 38 dénonciations pour les déchets) contre seulement 22 au total en 2021.
- 4 auditions en Commission de Police ont été effectuées suite à des recours de personnes dénoncées.
- Il y a lieu d'ajouter que, depuis fin septembre 2022, l'utilisation du bulletin de versement n'est plus possible. Dans un premier temps, il a fallu changer l'ensemble des BVR des carnets d'amendes d'ordre par de nouveaux, munis de codes QR. Cette technique s'est révélée fastidieuse car les paiements n'étaient plus directement reliés à des numéros d'amendes d'ordre. Des recherches administratives plus approfondies ont dû être réalisées.

Le nouveau système de constatation d'infractions permettra non seulement d'être utilisé comme amende d'ordre mais également comme ordonnance pénale pour le domaine privé ou pour les dénonciations au Règlement Général de Police.

#### Radars pédagogiques

Durant l'année écoulée, ce moyen de contrôle n'a pu être installé en raison de son arrivée en fin de vie. Il n'enregistre plus aucune donnée et ses batteries ne tenaient plus la charge.



La Commune a fait l'acquisition de 2 nouveaux radars pédagogiques en 2022. 5 sites ont, pour l'instant, été choisis pour le positionnement de ces appareils (Judée, Terreaux, Fontany, Taulard et Golliettes/Esserpys). Ces systèmes préventifs pourront être déplacés en divers endroits du territoire communal sur l'ensemble de l'année puisqu'ils sont munis de panneaux solaires.

Pour sa part, la Gendarmerie installe une fois par mois son propre radar, qui se révèle être quant à lui clairement répressif.



### ***Macarons de stationnement***

A fin décembre 2022, 86 macarons de stationnement avaient été établis au total et remis à leurs détenteurs (99 en 2021). Sur ce nombre, 19 ont été délivrés gratuitement pour le personnel du Corps enseignant et 3 pour le service de l'Enfance.

21 de ces autorisations ont été établies pour le compte d'entreprises qui les transmettent à leurs employés.

8 autorisations spéciales et provisoires ont également été distribuées aux résidents ne pouvant plus accéder à leurs zones de stationnement privées, qui bordaient un des nombreux chantiers du village.

### ***Vidéosurveillance***

Le territoire communal compte actuellement 24 caméras réparties aux alentours des bâtiments communaux, ainsi que dans des zones considérées comme sensibles. Ce système, entièrement contrôlé par le service de la Sécurité publique, permet de lutter efficacement contre les incivilités et autres dommages subis par les édifices publics. Cette surveillance accroît également le sentiment de sécurité de la population.

Plusieurs personnes ont pu être dénoncées par ce biais pour de nombreuses infractions, notamment du « littering » aux abords de la déchèterie du service de Voirie et au chemin de l'Orio.

### ***Commandements de payer***

Durant l'année écoulée, 382 actes provenant de l'Office des poursuites du district de Lausanne ont été traités (383 en 2021). Sur ce nombre, 171 ont été retournés au service concerné, principalement parce que les personnes recherchées n'étaient pas, ou plus, domiciliées sur le territoire communal. Dans d'autres cas, elles se sont présentées spontanément à l'Office des poursuites ou elles y ont été acheminées par la Police cantonale suite à la délivrance de mandats d'amener.

### ***Procédés de réclame***

Plusieurs entreprises ont sollicité une autorisation pour installer diverses enseignes. D'autres ont été sommées de faire le nécessaire, après constat d'installation alors qu'aucune démarche administrative n'avait été entamée. Les demandes des entreprises du village ont été accordées en application des dispositions de la Loi cantonale et de son Règlement, entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1990, ainsi que du Règlement communal en la matière, validé par le Conseil communal le 5 mars 2020 et approuvé par la Cheffe du Département des infrastructures et ressources humaines le 16 juin 2020.

### ***Entreprises***

Au 31 décembre 2022, 266 entreprises étaient inscrites et actives sur le territoire communal. Ce chiffre englobe tous les types et genres de sociétés, de fondations ou d'associations.

### ***Système POCAMA (Portail Cantonal des Manifestations)***

La version informatique d'annonce de manifestations, lancée par le Bureau des Manifestations de la Police cantonale, apporte entière satisfaction. Sur l'année écoulée, 30 dossiers ont été traités par ce biais, permettant ainsi une centralisation optimale du suivi des demandes. En 2021, les restrictions liées au COVID-19 n'avaient pas permis la tenue de la majorité des manifestations habituelles et seuls 7 dossiers avaient été traités.

### ***Demandes de naturalisation***

Les demandes de naturalisation sont confiées aux communes après que l'ensemble des documents a été recueilli par le Canton. Au terme d'une enquête administrative, les requérants sont convoqués, auditionnés, et un rapport circonstancié est établi. En 2022, M. J.-M. Cornu a établi 7 rapports de naturalisation (13 en 2021).

Ces dossiers ont été constitués sur 9 ressortissants étrangers majeurs et autant de ressortissants mineurs. 1 rapport complémentaire, demandé par le Canton, a été établi pour un mineur âgé entre 9 et 12 ans.

Il y a lieu de préciser que les audiences de naturalisation sont plus longues, car les personnes auditionnées doivent relire et signer les documents les concernant à l'issue de l'entretien.

### ***Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique (AVSSP)***

L'ASP est répondant communal pour cette Association, qui regroupe plus de 80 communes réparties sur l'ensemble du Canton de Vaud. En 2022, 3 formations ont pu avoir lieu et 3 autres sont d'ores et déjà planifiées pour l'année à venir.

L'Assistant a rejoint le comité central de cette association en mars 2019. Actuellement, il occupe la fonction de Vice-président.

### ***Bureau de Prévention des Accidents (BPA)***

L'Assistant de Sécurité Publique est le délégué BPA à la sécurité pour la Commune. Il agit notamment pour la recherche d'améliorations dans le cadre de la circulation routière, des infrastructures sportives, ainsi que pour l'habitat et les loisirs. Plusieurs cours de formation continue ont lieu dans l'année.

### ***Gendarmerie et collaborations intercommunales***



La Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne assure toujours des contrôles réguliers sur notre territoire.

Une séance mensuelle entre la Municipale de Police, l'ASP et les responsables du poste de Gendarmerie du Mont-sur-Lausanne a lieu pour surveiller la tendance générale des délits. A cette occasion, les diverses interventions réalisées sont passées en revue.

Un poste de Gendarmerie mobile et de proximité a vu le jour au mois d'octobre 2015. Cette structure est composée de 3 policiers, d'un fourgon et de vélos. Ces moyens permettent notamment d'enregistrer des plaintes, d'assurer une présence sur le territoire communal et d'entretenir un contact privilégié avec la population. Le véhicule est stationné à l'entrée du Centre commercial Migros, 2 fois par mois.

\*\*\*\*\*

Dans le cadre du partenariat avec la Commune de Sullens, M. J.-M. Cornu effectue des passages réguliers dans ce village. Les tâches principales effectuées sont le contrôle du stationnement dans le bourg et sur le parking relais situé à la sortie d'autoroute "Cossonay", ainsi que la présence aux abords de l'école.

Aucune collaboration n'a été réalisée en 2022 avec la Commune de Cheseaux-sur-Lausanne, puisque cette dernière ne porte que sur les grandes manifestations et que le Service de Sécurité publique de cette commune s'est étoffé d'un élément supplémentaire, à hauteur d'un 80 %.

## Contrôle des habitants

### **Personnel**

Le personnel du Contrôle des habitants procède à l'enregistrement de tous les événements en lien avec la population (arrivée, départ, changement d'adresse, changement d'état civil, naissance, décès, naturalisation, ...).

En application de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres, il gère le Registre Cantonal des Personnes pour la localité. Cette plateforme sécurisée fournit ensuite aux diverses administrations les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches. Grâce aux fonctionnalités du programme métier, les événements d'état civil et les mutations diverses sont gérées de manière automatisée.

Le Contrôle des habitants tient à jour les différents registres comme celui de la population, des électeurs, des initiatives, des référendums et des chiens. Il établit les demandes de carte d'identité au moyen d'un logiciel relié à l'Office Fédéral de la Police. Il s'occupe également de toutes les procédures en lien avec la délivrance et le renouvellement des titres de séjour pour étrangers en étroite collaboration avec les Service de la Population à Lausanne.

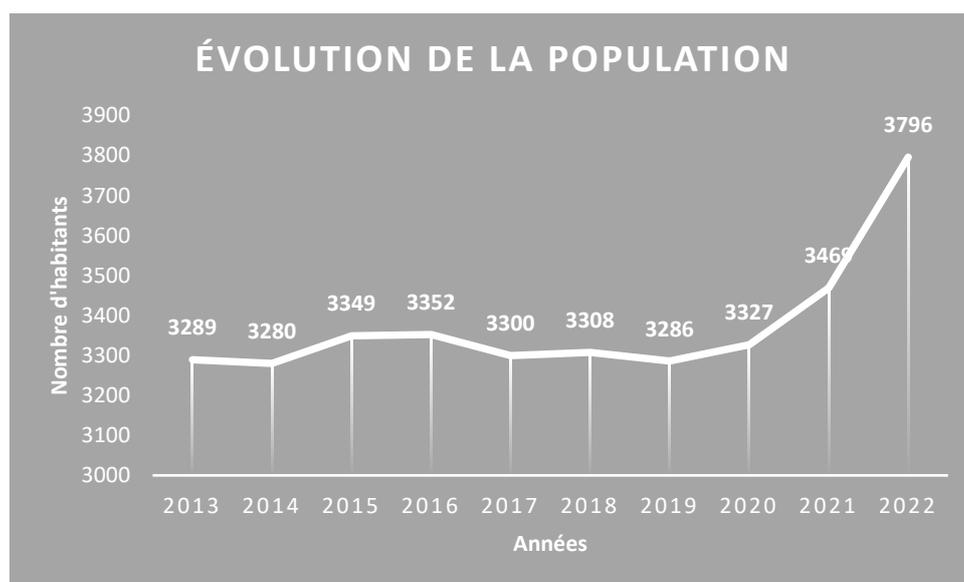
Les pages en lien avec le Contrôle des habitants et le Bureau des étrangers disponibles sur le site Internet communal sont régulièrement mises à jour par la préposée.

## État et structure (selon données enregistrées au 28.02.2023)

### État

Avec **3'796** personnes recensées au 31 décembre 2022, la population résidente permanente de Romanel-sur-Lausanne a augmenté de 327 personnes (3'469 personnes recensées à fin 2021). Cette augmentation tient à la livraison de plusieurs appartements dans les quartiers de Pré Jaquet, de la Molliesse, des Ecureuils et des Terreaux.

En 2022, le Contrôle des habitants a enregistré 58 naissances, 24 décès d'habitants inscrits en résidence principale (4 décès d'habitants inscrits en résidence secondaire), 575 arrivées et 282 départs (49 personnes sont arrivées et reparties).



### Structure de la population

- **2'779** personnes suisses, soit 1'319 hommes et 1'460 femmes.
- **1'017** personnes de nationalité étrangère, soit 551 hommes et 466 femmes.

Les 1'017 personnes étrangères représentent plus de 65 nationalités différentes. Les 3 principales nations représentées sont le Portugal, l'Italie et la France, suivies de l'Espagne, du Kosovo, de la Roumanie et de la Macédoine du Nord.

Au total, 9 personnes en provenance d'Ukraine ont été inscrites à Romanel-sur-Lausanne et ont obtenu le statut de personnes à protéger en raison de la guerre dans leur pays. Au 31 décembre 2022, une seule personne est encore recensée sur le territoire communal.



La Commune de Romanel-sur-Lausanne compte 699 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 18.4 % de la population résidente. Elle compte également 837 personnes âgées de moins de 20 ans, ce qui représente 22 % de la population inscrite sur le territoire communal.

Les personnes en résidence secondaire ne figurent pas dans ces chiffres.

Durant l'année 2022, le Contrôle des habitants a :

- établi 169 cartes d'identité adultes et enfants (158 en 2021, la situation est restée relativement stable par rapport à l'augmentation de la population),
- entrepris les démarches pour la délivrance de 508 autorisations de séjour (admission provisoire (F), de courte durée (L), de séjour (B), d'établissement (C) et de visa touristique) (451 en 2021, augmentation liée aux échéances des permis déjà délivrés, les nouvelles arrivées de ressortissants étrangers suite à l'amélioration de la situation sanitaire COVID-19, l'augmentation de la population romanelloise et ceci malgré la cantonalisation des frontaliers (voir ci-dessous\*),
- remis 383 rouleaux de sacs poubelle taxés de 35 litres pour les nouveau-nés (313 en 2021, augmentation liée à la communication faite à ce sujet lors des naissances et l'arrivée de nombreuses familles dans les nouvelles constructions).

A ces chiffres s'ajoutent les demandes de renseignements et les attestations diverses qui ne sont pas comptabilisées, ainsi que les nombreuses mutations effectuées directement dans la base de données des habitants au fur et à mesure des annonces d'événements.

\*Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, c'est le Service de la Population de Lausanne qui a repris la gestion intégrale des permis frontaliers (G) de tout le canton. Ce changement a été vu d'un bon œil de la part du service étant donné que la majeure partie des permis G qui étaient traités jusque-là par le Contrôle des habitants concernait les zones foraines de Lausanne (adresse de distribution "1032 Romanel-sur-Lausanne") où sont implantées un grand nombre d'entreprises. Il s'avère que par mesure de simplifications administratives, ces permis étaient traités par Romanel-sur-Lausanne qui percevait également les taxes.

### **Registre des chiens**

Le Contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens. En 2022, il a recensé 171 chiens (140 en 2021). La différence du nombre de canidés est liée à l'augmentation du nombre d'habitants et de nouveaux logements disponibles sur le territoire communal. Les races les plus présentes sont les Staffordshire Bull Terriers, Labradors, Bouledogues français et Chihuahuas.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (CHF 150.--) et de l'impôt cantonal (CHF 100.--). Les personnes au bénéfice de prestations complémentaires AVS et AI ou du RI, ainsi que les chiens d'aveugle, sont totalement exonérées de l'impôt.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont les suivantes :

- gestion des inscriptions, des départs, des décès et des changements de propriétaire ;
- transmission des mutations à l'Office d'impôts des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois ;
- mise à jour de la base de données fédérales des chiens "AMICUS" ;
- transmission de renseignements aux administrés.



## Service des inhumations, pompes funèbres, crématoire

### *Inhumations, cimetière*

32 personnes sont décédées durant l'année 2022 (26 en 2021), dont 9 étaient pensionnaires de l'Établissement Médico-Social Donatella Mauri.

Il y a eu 4 inhumations d'urnes cinéraires, dans de nouvelles tombes ou des sépultures existantes. 5 dépôts de cendres se sont déroulés au Jardin du Souvenir. 1 nouvelle tombe à la ligne a été créée et 2 corps ont rejoint des tombes existantes. 5 urnes sont restées en mains des familles et 1 dépôt s'est effectué au Columbarium. 1 nouvelle concession double a été créée. Les 13 autres défunts ont été inhumés dans d'autres communes du canton.

5 cérémonies funèbres se sont déroulées au Temple, avec notamment la mise en place de zones de stationnement et la sécurisation des lieux et de ses abords. 2 de plus se sont déroulées directement à la Salle polyvalente, compte tenu d'une forte affluence.

## Défense contre l'incendie

### Corps des sapeurs-pompiers



[Rapport de gestion 2022](#)

### Protection civile



[Site internet de la Protection civile du district de Lausanne](#)

## 7 Sécurité sociale



### Service social, communal et intercommunal

***Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens,  
selon rapport d'activité de Mme A. Bourquin Büchi, Présidente du Codir***

Toutes les informations liées aux activités de l'ARASPE en 2022 peuvent se retrouver dans le [rapport de gestion 2022](#) de cette association.

#### ***Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois***

A l'exception du réfectoire, les structures d'accueil pré et parascolaires de la commune de Romanel-sur-Lausanne font partie du réseau AJENOL qui regroupe les communes de Bournens, Bousens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Sullens. L'AJENOL coordonne également l'accueil en milieu familial.

En 2022, le Service de l'Enfance a continué à collaborer avec les structures d'accueil des communes avoisinantes, notamment autour de questions pédagogiques et de pratiques communes.

#### **Service de l'Enfance**

Suite au départ de Mme S. Ghiggia-Demelais mi-juillet, Mme J. Borgeaud a assuré la direction ad intérim du service depuis mi-août 2022. Son engagement a été confirmé au 1<sup>er</sup> décembre 2022 et un projet de restructuration du service a été présenté à la Municipalité et au Conseil communal dans le courant du mois de décembre.

#### **Flux**

De manière générale, une croissance du nombre de demandes de placements a pu être observée en 2022. Elle a nécessité une nouvelle répartition des enfants dans les structures parascolaires. En 2022, une partie des 3P sont restés à l'UAPE. Jusqu'alors, les 3P fréquentaient tous l'APEMS.

## **Vie et célébrations**

Le 17 juin 2022, la Fête de l'été a réuni les familles fréquentant les trois structures pré et parascolaires, ainsi que l'ensemble des collaborateurs. Ce fut l'occasion de se réunir après la période de COVID. La Fête de Noël a été reportée en janvier 2023 afin de profiter de l'accalmie post période de fêtes.

Les collaborateurs des trois structures ont également eu l'occasion de se retrouver mensuellement lors des colloques institutionnels, qui sont des occasions de travailler sur la cohésion du service, sur les pratiques conjointes, etc.

## **UAPE**

### ***Vie de l'UAPE***

Initialement prévu à l'APEMS du collège du Rosset, l'accueil d'une partie des 3P s'est fait à l'UAPE, l'APEMS ne parvenant pas à absorber le flux et ce malgré l'ouverture en août 2021 de 21 places supplémentaires. Il a également été nécessaire d'ouvrir 12 places supplémentaires en août 2022 à l'UAPE. Dorénavant, la capacité d'accueil de l'UAPE est de 36 enfants au quotidien, ce qui a nécessité l'engagement de forces supplémentaires et une nouvelle organisation au sein de l'équipe, notamment pour le temps des repas. Une nouvelle fois cette année, le personnel éducatif a dû faire preuve d'une grande flexibilité puisque la capacité d'accueil a triplé en l'espace de quelques années,.



### ***Engagement***

Nous avons le plaisir de compter Mme C. Chevalley dans l'équipe de l'UAPE qui occupe le poste d'assistante socio-éducative à 85 % depuis le 15 août 2022.

### ***Fin de formation***

- Mme B. Kolukisaoglu, apprentie assistante socio-éducative
- M. E. Sabic, apprenti gymnasien assistant socio-éducatif

## APEMS

### *Vie de l'APEMS*

L'APEMS a tenu son rythme de croisière, bénéficiant d'une équipe stable. Après une année 2021 d'adaptation à l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, 2022 a été l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'accueil dans les locaux du collège du Rosset. Ainsi, les vestiaires initialement prévus pour des enfants en âge de fréquenter la garderie ont été adaptés au nombre et à l'âge des enfants accueillis à l'APEMS. Un coin permettant aux enfants de se mettre au calme en cas de besoin a été aménagé et la salle principale a été insonorisée pour le confort de tous. Les extérieurs ont également été investis afin de permettre de profiter des beaux jours.



### *Engagement*

Nous avons le plaisir de compter Mme L. Matthey dans l'équipe de l'APEMS. Elle occupe le poste d'assistante socio-éducative à 56 % depuis le 15 août 2022 et travaille également à 25 % à l'UAPE. Mme Matthey avait dans un premier temps effectué un remplacement dans nos structures.

## Garderie

### *Vie de la Garderie*

En raison d'une instabilité au niveau des ressources humaines, la garderie a vécu une année 2022 plutôt sportive. En effet, l'équipe a subi une suite d'absences de longue durée et de départs qui a généré une forme d'insécurité au sein de l'équipe et, par ricochet, auprès des enfants. L'équipe a heureusement pu compter sur le soutien du personnel remplaçant, ce qui a tant bien que mal, permis d'assurer la qualité de l'accueil. En revanche, les départs successifs ont eu pour effet de redistribuer les taux de travail, ce qui permettra aux enfants de bénéficier de repères plus stables au fil de la semaine. Du personnel fixe a pu être engagé dans les derniers mois de l'année 2022, pour entrer en fonction au début 2023 (une assistante socio-éducative et un éducateur).

### ***Ressources humaines***

**Départs :** Mmes L. Fatio et M. Mazza ont décidé de quitter la garderie pour d'autres horizons. Nous les remercions pour le travail accompli et leur souhaitons bon vent.

**Engagement :** C'est avec un immense plaisir que nous accueillons Mme N. Pelet qui occupe le poste d'auxiliaire à 60 % depuis le début de l'année 2022.

### **Réfectoire**

#### ***Vie du réfectoire***

L'activité du réfectoire s'est poursuivie dans le hall de la salle polyvalente de Prazqueron. En 2022, les collaboratrices ont accueilli entre 20 et 24 enfants par jour pour un temps de repas et de jeux en attendant l'heure de la reprise de l'école. Une quarantaine d'enfants est inscrite au réfectoire Romidi.



### ***Ressources humaines***

2 auxiliaires assurent la prise en charge des enfants sur la pause de midi.

**Situation à fin décembre :** 2 postes d'auxiliaires à l'heure

L'année 2022 n'a pas été de tout repos pour le service de l'Enfance. Néanmoins, elle aura permis de repenser son organisation et d'imaginer un futur plus paisible.

Nous tenons à remercier Mme S. Ghiggia-Demelais, Mme M. Mazza et Mme L. Fatio pour leurs années de collaboration et le travail effectué au sein du service, ainsi que les responsables de structures et d'administration qui ont assuré le relais en l'absence d'une direction. Nous remercions également les équipes éducatives qui ont, de leur côté, assuré la continuité et la qualité de l'accueil des enfants.

Ces lignes constituent également une occasion de saluer le travail du personnel remplaçant, sur lequel les structures, et particulièrement la garderie, ont pu compter cette année.

Malheureusement, certaines informations ont été perdues avec le départ de Mme S. Ghiggia-Demelais. Le présent rapport n'est donc pas totalement exhaustif et concerne majoritairement les mois d'août à décembre.

## Prévoyance sociale

**Accueillantes en Milieu Familial, selon le rapport de gestion de Mme G. Lerjen, Coordinatrice des communes de Bournens, BousSENS, Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Sullens**

Le tableau résumant la situation des Accueillantes en Milieu Familial (AMF) et des placements pour 2022 figure à l'annexe n° 7 en page n° 62.

198 nouvelles demandes ont été reçues pour les 5 communes en 2022 (176 en 2021).

Fin 2022, pour les 5 communes, 85 enfants sont en attente d'un placement, essentiellement des bébés, plus difficiles à placer.

**Enfants accueillis provenant d'autres communes du réseau et hors réseau durant l'année**

A Romanel-sur-Lausanne :

- 3 enfants domiciliés à Cheseaux-sur-Lausanne,
- 3 enfants domiciliés à Sullens,
- 1 enfant domicilié à BousSENS.

## Santé publique

### **Concept canicule**

Sous l'égide de la Préfecture, les communes sont tenues de développer un concept canicule. En cas de canicule, leur mission est d'assurer le contact avec les personnes de plus de 75 ans qui ne sont pas déjà suivies par le CMS. Mme N. Pralong, Secrétaire, a été la répondante en charge de ce dossier.

En 2022, le plan canicule a été déclenché durant les 3 épisodes caniculaires enregistrés à partir du 16 juin.

### **Centre Médico-Social**

Le comité de direction de l'APROMAD est composé d'un représentant pour chaque CMS de l'Association. Mme C. Perrin siège en représentation du CMS de Prilly-Nord.

Les informations concernant cette structure sont disponibles sur le [site Internet](#) de l'APROMAD.



## 8 Services industriels

### Service électrique

#### ***Contrôle des installations***

Il n'y a pas eu de contrôle périodique en 2022 sur les bâtiments communaux, ni sur les installations.

#### ***Cadastre et saisie informatique des données***

Le mandat confié à Betelec SA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 couvre les travaux de relevés et mises à jour des plans du cadastre selon les travaux exécutés : remplacement de luminaires, modifications de sources lumineuses, adjonctions de luminaires, etc.

#### ***Risque de pénurie énergétique***

Dès le mois de septembre 2022, les autorités communales ont été rendues attentives aux risques de pénurie énergétique, tant pour l'électricité que pour le gaz.

Sur le plan communal, un plan de continuité des activités a été développé couvrant la totalité des services communaux et des mesures spécifiques ont été prises sur la base des missions données aux communes par les services cantonaux, à savoir :

- Identification d'un point de rencontre d'urgence (PRU) à même d'assurer les prestations de base, même en cas de panne d'électricité ;
- Sécurisation de l'acheminement d'eau potable (pris en charge par les SiL) ;
- Évacuation et épuration des eaux usées (pris en charge par les SiL).

Une cellule de crise a été mise sur place sous la direction de Mme la Syndique. Elle s'est réunie à 5 reprises pendant l'année 2022 afin de planifier et contrôler les tâches préventives.



## Conclusion

Ainsi se termine la relation des travaux, objets et divers faits qui ont occupé votre Exécutif au cours de l'année 2022.

Nous espérons que ce document pourra servir de base de travail pour la Commission de gestion du Conseil communal et nous vous remercions de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La Syndique :

Claudia Perrin



Le Secrétaire :

Nicolas Ray

## Liste des abréviations

Par mesure de simplification et d'adaptation aux nouvelles pratiques en vigueur, tous les sigles sont reproduits sans point, à l'instar des acronymes.

ACI	Administration Cantonale des Impôts
AJENOL	Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois
AI	Assurance invalidité
AMF	Accueillantes en Milieu Familial
APEMS	Accueil Pour Enfants en Milieu Scolaire
APROMAD	Association pour la Promotion de la Santé et le Maintien à Domicile
ARASPE	Association régionale d'action sociale de Prilly-Echallens
ASE	Assistant-e Socio-Éducatif-tive
ASIGOS	Association Intercommunale pour la construction, la Gestion des bâtiments et l'Organisation de l'environnement Scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASP	Assistant de Sécurité Publique
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
AVSSP	Association Vaudoise des Services de Sécurité Publique
BBL	Béjart Ballet Lausanne
CDD	Contrat de Durée Déterminée
CECB	Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
CFF	Chemins de Fer Fédéraux suisses
CH	Confédération Helvétique
CISTEP	Commission Intercommunale de la Station d'Épuration des Eaux usées de Vidy
CMS	Centre Médico-Social
CO	Commune
Codir	Comité de Direction
COFIL	Comité de pilotage
CSM	Centre Sportif de Malley
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DGMR	Direction Générale de la Mobilité et des Routes
ECA	Établissement cantonal d'assurance
ES	Éducateur-trice spécialisé-e

GSL	Groupement des Sociétés locales
GT	Groupe de travail
LAO	Loi sur les Amendes d'Ordre
LEB	Lausanne – Echallens – Bercher
LEDP	Loi sur l'exercice des droits politiques
OAJE	Office de l'Accueil de Jour des Enfants
OCL	Orchestre de Chambre de Lausanne
P (+1 à +4)	Primaire cycle élémentaire
P (+5 à +8)	Primaire cycle moyen
PAC	Plan d'Affectation Cantonal
PALM	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
PLR	Parti Libéral Radical
PLR RJC	Parti Libéral Radical Romanel - Jouxens-Mézery - Cheseaux
POCAMA	Portail Cantonal des Manifestations
PPA	Plan Partiel d'Affectation
PQ	Plan de Quartier
PRU	Point de rencontre d'urgence
RI	Revenu d'insertion
RRH	Responsable des Ressources Humaines
RLVCR	Règlement d'application de la Loi vaudoise sur la Circulation Routière
SA	Société Anonyme
SAN	Service des Automobiles et de la Navigation
SDNL	Schéma Directeur du Nord Lausannois
SDT	Service du Développement Territorial
SPEI	Service de la Promotion de l'Économie et de l'Innovation
STEP	Station d'Épuration des eaux usées de Vidy
TL	Transports publics de la région lausannoise
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UAPE	Unité d'Accueil Pour Écoliers
VD	Vaud

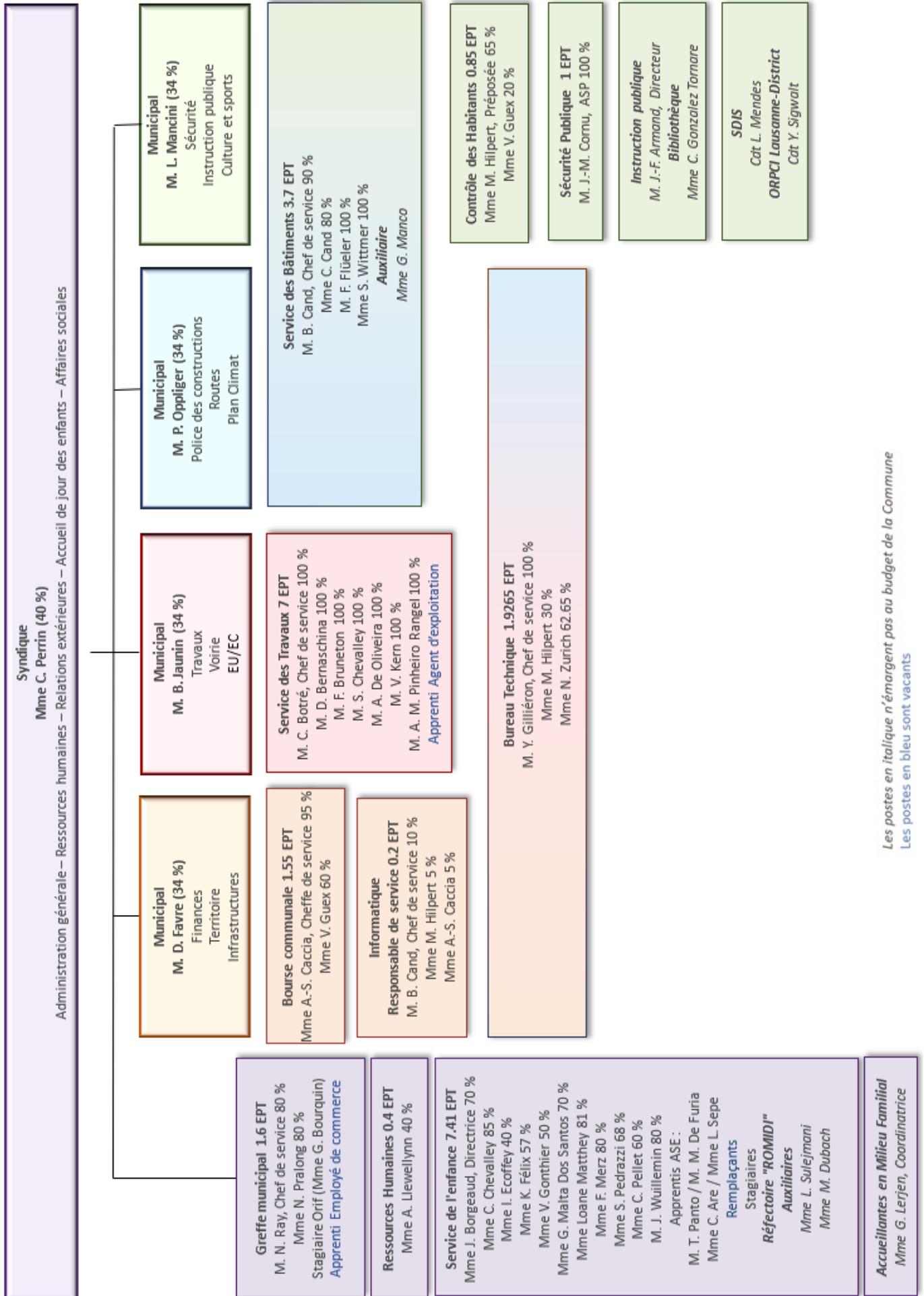
## Annexe 1 – Répartition des dicastères



### Municipalité de Romanel-sur-Lausanne Répartition des dicastères - Législature 2021–2026 (État au 31.12.2022)

<b>Mme Claudia Perrin</b>	<b>Administration générale – Ressources humaines – Relations extérieures</b>
Syndique	Administration générale Relations extérieures Ressources humaines Communication
Suppléant : M. Luigi Mancini	Affaires sociales Accueil de jour des enfants
<b>M. Denis Favre</b>	<b>Finances – Territoire – Infrastructures</b>
Municipal	Finances Forêts et domaines
Vice-syndic : 2023-2024	Infrastructures Urbanisme régional
Suppléante : Mme Claudia Perrin	Informatique
<b>M. Luigi Mancini</b>	<b>Sécurité – Instruction publique – Culture et Sports</b>
Municipal	Police SDIS (défense incendie et secours) ORPCi (protection civile) Instruction publique Bâtiments scolaires Culture – sociétés locales – jeunesse Activités sportives Contrôle des habitants
Vice-syndic : 2022-2023	
Suppléant : M. Blaise Jaunin	
<b>M. Blaise Jaunin</b>	<b>Travaux – Voirie – EU/EC</b>
Municipal	Service des travaux et voirie Traitement des déchets Parcs et promenades - cimetière Entretien et protection des eaux et PGEE Entretien des canalisations Cultes
Vice-syndic : 2021-2022 2025-2026	
Suppléant : M. Patrick Oppliger	
<b>M. Patrick Oppliger</b>	<b>Police des constructions – Routes – Plan Climat</b>
Vice-syndic : 2024-2025	Police des constructions Urbanisme local Routes Eclairage public Bâtiments communaux non scolaires Plan Climat Transports
Suppléant : M. Denis Favre	

# Annexe 2 – Organigramme de la commune au 31.12.2022



## Annexe 3 – Permis de construire délivrés

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de l'Orio 17	Création de deux appartements (un studio et un deux pièces) et isolation des façades
Chemin de l'Orio 5	Construction d'un immeuble de 7 logements
Chemin de la Côte 5	Remplacement du chauffage par une pompe à chaleur géothermique
En Félezin	Aménagement d'un magasin spécialisé pour l'optique et l'acoustique des aides auditives
Chemin de l'Orio 24	Construction d'une villa individuelle avec garage
Chemin de la Côte 8	Installation d'une pompe à chaleur air/eau en remplacement d'une chaudière à mazout
Chemin des Mésanges 5	Aménagements intérieurs des locaux disponibles pour des activités de production et de bureaux
Chemin du Village 4	Création d'un logement dans le bâtiment ECA n°101, reconstruction des parties en bois, maintien du volume existant
Chemin des Terreaux 5	Transformations intérieures
Chemin du Village 18a et 18b	Rénovation et transformation d'une maison villageoise en deux logements mitoyens
Chemin du Pré Jaquet 2a et 2b	Création d'un appartement supplémentaire au rez et pose de sondes géothermiques
Chemin des Tilleuls 18	Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau
Chemin de Bauloz 20	Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure
Bois de Cery	Aménagement des parcelles du "Bois de Cery" (parcelles n°s 223, 238, 239 et 240)
Chemin du Pré Jaquet 1a	Pose de sondes géothermiques pour la pompe à chaleur
Chemin de la Covatannaz 8, 10 et 12	Installation de communication mobile
Chemin de Sous-Mont 7	Mise en place d'une pompe à chaleur sol/eau
Route de Lausanne 17	Adjonction d'une pergola à la pizzeria La Coccinelle
Chemin du Dîmoz 17	Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau
Chemin de la Source 33	Mise en place d'une pompe à chaleur air/eau
Chemin du Marais 2	Démolition du bâtiment ECA 378 et création d'un bâtiment artisanal
En Félezin	Implantation d'un "shop-in-shop pharmacie Zur Rose" dans la surface de vente de la Migros

## Annexe 4 – Permis d'habiter/utiliser délivrés

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin des Terreaux 3	Création de deux places de stationnement et démolition d'un mur en limite de parcelle
Chemin des Ecureuils 15	Pose d'un poêle dans le cabanon de jardin
Chemin du Dîmoz 11	Installation d'une pompe à chaleur air/eau
Chemin du Taulard 5	Installation d'un couvert à voitures
Chemin des Ecureuils 12	Déplacement du mur de soutènement et modification d'une haie
Chemin du Taulard 3a	Construction d'un immeuble de 13 logements, 16 places de parc pour voitures + 2 visiteurs dans garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
Chemin du Taulard 3b	Construction d'un immeuble de 14 logements, 15 places de parc pour voitures + 1 visiteurs dans garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
Chemin du Taulard 1	Construction d'un immeuble de 18 logements, 19 places de parc pour voitures + 2 visiteurs dans garage collectif souterrain, création d'un abri PC collectif de 94 places pour les bâtiments 5-6 et 7. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires en toiture végétalisée
Chemin du Pré Jaquet 6	Construction d'un immeuble de 36 logements, 33 places de parc pour voitures + 3 visiteurs dans garage collectif souterrain. Pose de panneaux hybrides photovoltaïques et solaires sur toiture végétalisée
Chemin des Biolles 6	Création de 8 appartements dans volume construit existant
Chemin des Biolles 4a et 4b	Construction nouvelle
Route de Lausanne 17	Réfection d'une partie de la toiture
Chemin des Tilleuls 20	Rénovation du pan ouest de la toiture, changement des tuiles et ajout de 10 cm d'isolation
Chemin de Cousson 6, 8 et 10	Création d'un muret en limite de propriété
Chemin de Cousson 6, 8 et 10	Démolition du bâtiment ECA 457 et construction de 3 bâtiments avec parking souterrain de 21 places
Chemin des Ecureuils 11	Construction d'un bâtiment de 7 logements avec garage souterrain de 4 places et de 5 places extérieures dont une visiteurs
Chemin du Taulard 11 et 11b	Modification des peintures des éléments en bois

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de la Covatannaz 3	Rénovation d'un appartement de 4 pièces au 2 <sup>e</sup> étage
Chemin de Bauloz 32	Construction d'un abri couvert
Chemin du Brit 4	Démolition d'un bâtiment communal
Chemin des Tilleuls 20	Rénovation, agrandissement et création de terrasse, prolongation des pavés du garage et remplacement des pavés en bordure de la piscine
Chemin des Tilleuls 18	Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau
Chemin des Mésanges 5	Aménagement d'un local pour le stockage de voitures de collection
En Félezin	Travaux intérieurs du magasin Dosenbach
Chemin des Terreaux 2a, 2b et 2c	Construction de trois immeubles contigus
Chemin des Esserpys 1	Rénovation d'un appartement

## Annexe 5 – Dispenses d'enquête publique délivrées

Adresse	Description de l'ouvrage
Route de Lausanne 17	Réfection d'une partie de la toiture
Chemin des Tilleuls 20	Rénovation, agrandissement et création de terrasse, prolongation des pavés du garage et remplacement des pavés en bordure de la piscine
Chemin de la Source 37	Rénovation de deux salles de bain
Chemin des Tilleuls 20	Rénovation du pan ouest de la toiture, changement des tuiles et ajout de 10 cm d'isolation
Chemin de la Source 33	Pose d'une isolation périphérique et modification de la teinte des façades
Chemin des Tilleuls 20	Pose d'une clôture et remplacement d'une haie par un brise-vue
Chemin de l'Orio 24	Suppression d'une place de stationnement extérieure et la pose d'une clôture
Chemin du Pré Jaquet 1a et 1b	Agrandissement du sous-sol
Chemin du Pré Jaquet 3	Pose d'éléments vitrés coulissants sur les balcons sur la façade Sud du bâtiment existant
Chemin des Terreaux 4b	Création d'une terrasse et la pose d'une clôture de 2 m de hauteur
Chemin des Tilleuls 2a et 2b	Suppression d'une fenêtre en façade du Nord-Est au 2 <sup>ème</sup> étage
Chemin de la Covatannaz 3	Rénovation d'un appartement de 4 pièces au 3 <sup>ème</sup> étage
Chemin des Fayards 1	Construction d'une porte coulissante à deux vantaux
En Félezin	Travaux intérieurs au magasin Dosenbach
Chemin de la Côte 6	Création de places de parking, de modification de la pente du terrain et la création d'un muret en gabion
Chemin des Mésanges 5	Aménagement d'un local pour le stockage de voitures de collection
Chemin de la Judée 21a et 31b	Modification des profondeurs et des positions des sondes géothermiques
Chemin de la Source 27b	Changement des fenêtres

## Annexe 6 – Dispenses d'autorisation délivrées

Adresse	Description de l'ouvrage
Chemin de Rebaternel 2	Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
Chemin des Tilleuls 20	Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
Chemin du Dîmoz 9	Rénovation d'une clôture existante et pose d'une cabane de jardin
Chemin du Brit 2	Rénovation de la façade
Chemin du Dîmoz 13	Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
Chemin de la Covatannaz 18	Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture
Chemin de la Judée 14	Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture

## Annexe 7 – Dénonciations à la Préfecture

Adresse	Description de la situation
Route d'Echallens 22	Locaux professionnels toujours pas conformes aux normes AEAI (permis de construire portant sur la création d'un escalier extérieur en façade Nord et mise en conformité AEAI délivré le 15.04.2019)
Chemin de la Judée 21a à 31b	Manquements constatés dans le cadre du chantier de construction de 6 villas jumelles, de 3 garages pour 4 voitures chacun et création de 7 places de stationnement extérieures
Chemin de la Source 33	Travaux de démolition de la cheminée et du carrelage, pose d'un parquet sans autorisation

## Annexe 8 – Déchets collectés dans la commune

Catégorie de déchets	Quantités collectées	
	2021 tonnes/an	2022 tonnes/an
Ordures ménagères	414.97	<b>438.90</b>
Objets encombrants	52.84	<b>43.12</b>
Déchets compostables	412.37	<b>333.01</b>
Papier + Carton	245.54	<b>238.72</b>
Verre	143.86	<b>139.50</b>
PET	14.95	<b>15.10</b>
Aluminium + Fer blanc	8.49	<b>10.13</b>
Ferraille	25.94	<b>24.32</b>
Bois usagé	76.58	<b>64.02</b>
Inertes	69.50	<b>68.18</b>
Textiles	48.60	<b>50.18</b>
Huiles minérales et végétales	1.92	<b>1.92</b>
Déchets spéciaux ménagers	2.75	<b>3.01</b>
Capsules Nespresso	3.00	<b>3.36</b>
<b>TOTAL</b>	1521.31	<b>1433.47</b>
<i>Moyenne annuelle par habitant</i>	439 kg	<b>378 kg</b>

## Annexe 9 – Situation des Accueillantes en Milieu Familial et des placements

<b>2022</b>	<b>Bournens</b>	<b>Boussens</b>	<b>Cheseaux</b>	<b>Romanel</b>	<b>Sullens</b>	<b>TOTAL</b>
<b>ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL (AMF)</b>						
AMF au 1 <sup>er</sup> janvier	0	0	16	8	2	<b>26</b>
Nouvelles AMF	0	0	1	1	0	<b>2</b>
AMF ayant démissionné	0	0	1	2	0	<b>3</b>
AMF au 31.12.2022	0	0	16	7	2	<b>25</b>
<b>ENFANTS (selon le lieu d'habitation)</b>						
Enfants accueillis au 01.01.2022	9	23	106	48	28	<b>214</b>
Nouveaux placements	2	7	31	21	7	<b>68</b>
Enfants sortis	3	2	37	24	8	<b>74</b>
Enfants accueillis au 31.12.2022	8	28	100	45	27	<b>208</b>